



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1931 JEUDI 6 FÉVRIER 2014

AFFAIRE WIVINE MOLEKA-VITAL KAMERHE

Les chances d'un rapprochement compromises

L'affaire qui oppose la députée PPRD Wivine Moleka au président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) a été prise en délibérée lors de l'audience du 4 février et le jugement pourra intervenir dans le délai légal. La plaignante est loin de digérer les récriminations contenues dans une correspondance que Vital Kamerhe avait adressée, dans la foulée des scrutins de 2011, aux observateurs électoraux selon lesquelles elle aurait bourré des urnes et corrompu les agents électoraux à Mbudi, dans la périphérie ouest de Kinshasa. Le procès, à en croire les avocats de l'ex-candidat à la présidentielle de 2011, n'avait pas lieu d'être pour autant que la plaignante s'était déjà désistée et qu'une somme de 7.000 dollars lui avait été versée à titre de réparation. Ce que dénie ses avocats. Au-delà, d'aucuns perçoivent dans ce procès l'obstination de la majorité à vouloir déclasser un opposant aux ambitions plutôt démesurées.



Page 11

Wivine Moleka



Vital Kamerhe

CLÔTURE
DE LA SESSION
EXTRAORDINAIRE

Députés et sénateurs reprennent le service le 15 mars

Sur les douze lois inscrites à la session extraordinaire qui vient de s'achever, sept ont été votées, notamment la loi portant amnistie et le projet de budget 2014 déjà promulgué. De quoi se féliciter du travail abattu par les députés et sénateurs qui ont fait preuve d'abnégation et du sens patriotique en accordant la priorité requise aux deux textes de loi susmentionnés. Toutes les lois votées pendant la session extraordinaire seront diligemment transmises au président de la République pour promulgation. Partis en congé, les députés et les sénateurs ne pourront regagner l'hémicycle qu'à la session ordinaire de mars. Entretiens, ils sont attendus au niveau de leurs bases respectives afin de leur faire la restitution de leurs travaux.

Page 11

FOOTBALL

Trésor Mputu offre à Kabuscorp sa première Super coupe d'Angola

Belle entame pour l'ancien sociétaire du TP Mazembe qui évolue désormais sous les maillots de Kabuscorp. Aligné lors du match livré le 4 février par son nouveau club face à Petro Atletico dans le cadre de la Super coupe d'Angola, Trésor Mputu a donné la pleine mesure de son talent. Kabuscorp a, de belle manière, disposé de son adversaire du jour battu par trois buts à un. Désormais, Trésor Mputu s'impose inévitablement comme une pièce maîtresse au sein de Kabuscorp qui nourrit de grandes ambitions pour cette saison.

Grâce à ce succès, l'équipe du président Bento Kangamba, créée en 1994, remporte pour la première fois cette compétition, la plus prestigieuse du football angolais parce que mettant aux prises, à la fin de chaque saison, le vainqueur de la Coupe d'Angola et celui du championnat national angolais (Girabola).

Page 13

BAS-CONGO

Le paracétamol de Zenufa jugé impropre à la consommation

Fabriqué par le laboratoire Zenufa établi à Kinshasa, ce produit contiendrait un élément soporifique. C'est ce que révèle le pharmacien inspecteur provincial du Bas-Congo, Julien Mvemba, cité par radiokapi.net. Après l'absorption du médicament, le malade est plongé dans un profond sommeil pendant plus de 24 heures, a-t-il fait savoir avant d'interdire aux habitants de la province toute consommation de ce produit nuisible à la santé. Cette trouvaille résulte des analyses effectuées sur place par l'inspection provinciale de la pharmacie.

L'on rapporte qu'une quinzaine de personnes ont confirmé avoir ressenti les mêmes effets après la prise de ce médicament. En réaction, le laboratoire pharmaceutique incriminé a rassuré que des études sont menées pour identifier la provenance de l'élément soporifique constaté dans ce produit.

Page 12



Des médicaments dans une pharmacie à Kinshasa

COOPÉRATION

La semaine française à Kinshasa prévue en mai 2014

La manifestation se tiendra du 26 au 31 mai et se veut un temps fort dans les relations franco-congolaises. Elle est organisée par l'ambassade de France en RDC et la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise. Le public est invité à découvrir des entreprises venues de France et celles de la communauté franco-congolaise des affaires ainsi que les potentialités de la RDC. À cette occasion, des stands en espaces ouvert ou fermé permettront aux entreprises de présenter leurs produits et services. La semaine française à Kinshasa vise notamment à renforcer la présence française au sein de l'espace économique congolais, à appuyer et à protéger les investissements des entreprises françaises et à rapprocher les communautés d'affaires en facilitant la mise en relation entre partenaires potentiels.

Page 12

ÉDITORIAL

Accélération

Il semble que l'Histoire s'accélère et que Brazzaville « la verte » redevienne au fil des mois l'une des capitales les plus dynamiques, les plus attrayantes, les plus attirantes du continent africain. En témoigne la multiplication, à tous égards impressionnante, des projets et des réalisations destinés à en faire un carrefour international vers lequel affluent aujourd'hui, et afflueront plus encore demain, les énergies les plus diverses.

De la création du « hub du cœur » sur lequel travaillent d'arrache-pied le Pr. Alain Deloches et son équipe, à la pose de la première pierre, mardi, du futur complexe sportif de Kintélé, en passant par l'annonce de l'installation à Brazzaville de la chaîne multilingue Africanews, par la mise en service du deuxième module de l'aéroport Maya-Maya, par la tenue du Forum « Build Africa », par la construction du pont rail-route qui reliera demain les deux rives du Congo la liste est longue des investissements qui visent à faire de Brazzaville un rendez-vous incontournable.

S'il fallait une preuve que notre pays a tourné la page de la division et entend retrouver la place qui fut longtemps la sienne elle nous est donnée jour après jour par la multiplication des grands programmes d'aménagement de l'espace urbain. Si bien que l'on en vient à imaginer un scénario dans lequel Brazzaville redeviendrait le point de rencontre privilégié de tout ce que le continent compte de talents dans les domaines les plus divers : de la science à l'art en passant par la prospective et l'enseignement, l'investissement et l'expérimentation.

Placée idéalement au cœur même du continent, dans l'une de ses régions les plus prometteuses, sur les rives du deuxième plus puissant fleuve du monde, à proximité immédiate d'une des plus vastes agglomérations africaines, Kinshasa, la cité fondée par Pierre Savorgnan de Brazza a l'immense avantage de cumuler les atouts qui, en ce début de troisième millénaire, font d'une grande cité un rendez-vous mondial. Il lui reste seulement à nettoyer ses rues et ses avenues, à restaurer les bâtiments historiques qui la quadrillent, à mettre de l'ordre dans ses transports publics, à construire les lieux de rencontre – musées, cinémas, théâtres, salles de conférence – qui permettront à ses visiteurs de se détendre et de mieux découvrir l'Afrique. Peu de choses finalement au regard de ce qui est déjà fait !

Les Dépêches de Brazzaville

LÉKOUMOU

Le comité de suivi inspecte les chantiers de la municipalisation accélérée

Plusieurs chantiers liés aux travaux de la municipalisation accélérée de la Lékoumou, de Sibiti notamment, sa capitale, ont été passés en revue le week-end dernier par le comité de suivi de ce programme, constitué de cadres politiques et administratifs du département qui accueille cette année les festivités de l'indépendance.

Les rues poussiéreuses de Sibiti présentent peu à peu un nouveau visage. Bien qu'aucun kilomètre, ou presque, ne soit encore bitumé, le drainage effectué par des engins pour mieux délimiter les avenues offre à la ville un nouvel éclat. Place de la Concorde, dans le centre de Sibiti, l'avenue qui abritera le défilé militaire et civil, est déblayée, en attente des travaux d'envergure. Les boutiques sont alignées mais l'on aperçoit encore des habitations en déliquescence. Certaines seront expropriées, rapportent des membres du comité de suivi qui s'attardent à cet endroit pour un échange avec les autorités locales sur les emplacements de tel ou tel édifice. Pour cette première visite des chantiers, le Comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Lékoumou est presque au complet. Son président, le ministre Thierry Mougalla, était accompagné d'un certain



La délégation visite les chantiers

nombre de cadres concernés, à l'instar d'Émilienne Lékoumou et de l'ancien ministre de l'UPADS, Clément Mouamba. Les sages de Sibiti ont également décidé d'être de la partie pour en savoir un peu plus. La délégation s'est rendue sur le chantier du stade de Sibiti où les tribunes commencent à être montées. De l'autre côté, les fondations sont en cours mais l'on voit déjà la forme du

stade apparaître. Sur place, un technicien chinois assure la fin des travaux de ce stade, de plus de 6.000 places, pour fin juillet. En sortant de Sibiti, la délégation s'est arrêtée sur le chantier de l'installation de la centrale thermique située aux premiers kilomètres d'Indo. D'après les experts de la société Procob, les garanties sont suffisamment mises en place pour que d'ici à fin juillet, la ville de Sibiti soit alimentée en électricité 24h/24. Il ne s'agit là que d'une première étape, explique-t-on. Après les festivités de l'indépendance, la société procédera à la connexion du département au réseau électrique de la SNE, via la ville de Loudima.

Des tombes sur le chantier de l'aéroport

À l'aéroport en chantier, les travaux vont bon train. Les engins rivalisent d'ardeur pour tenir le cap de juillet, lié évidemment à la fête de l'indépendance, avant la fin totale des travaux prévue un peu plus tard. Mais un souci lié à la présence inopinée des tombes sur le trajet de la desserte de l'aéroport pourrait ralentir le travail. « Il faut qu'au 15 mars les exhumations soient faites pour libérer la voie », a expliqué Ludovic Bourdon,

responsable technique de la société SGE-C Congo, en charge du chantier. Un peu plus de 129 tombes, en effet, font entrave aux travaux de construction d'une voie de sortie de l'aéroport vers le Palais présidentiel. Pour lever toute ambiguïté sur la question, les autorités locales assurent que l'exhumation est inévitable et se fera dans le respect total de la mémoire des parents des morts. Devant les médias locaux et les sages de la ville, le ministre Thierry Mougalla a tenu à alerter les populations. « C'est l'occasion de le dire, d'appeler les populations concernées à se rapprocher des services administratifs

habilités, la mairie et la sous-préfecture, de manière à pouvoir identifier les corps enterrés à cet endroit. Car il y a un espace dédié à cela », a expliqué le ministre. L'appel du ministre est soutenu par le doyen Issanga, sage de Sibiti, qui, à son tour, pose le problème du respect des « esprits » car « il ne faudrait pas déloger les morts dans le désordre ».

Sceller une solidarité pour que le projet de municipalisation soit un succès

Pour une première mission, l'objet de la visite de cette délégation a été atteint. Des chantiers avancés aux sites moins avancés, le comité de suivi du programme de municipalisation accélérée de la Lékoumou, a pu amasser d'importantes données qui feront, sans doute, l'objet d'une prochaine concertation avec le ministère à la présidence chargé des Grands Travaux. Au-delà de la visite et des sensibilités politiques de chacun, les cadres du département savent qu'il faut sceller une solidarité pour que le projet de municipalisation en cours soit un succès. Émilienne Lékoumou estime que cela concerne tous les fils et les filles du département et qu'il faut faire honneur au président de la République pour avoir choisi la Lékoumou en cette année 2014. Pour sa part, Clément Mouamba, ancien ministre, soutient que « ce n'est pas l'affaire d'un parti politique, d'une association, c'est l'affaire de toutes les populations dans leur sensibilité politique ». Le président des sages de Sibiti, Alphonse Djefte, pense à son tour qu'il faut accompagner l'État. « Les sages partagent, à l'invitation du comité de suivi, un sentiment de joie et de fierté », a-t-il affirmé. « Nous sommes contents de tout ce qui se fait ici. Mais il faudrait que les entreprises qui opèrent à Sibiti et ailleurs donnent du travail aux jeunes du département. Les jeunes veulent du travail, rien d'autre », a conclu Didier Issanga, l'un des doyens des sages.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FIBRE OPTIQUE

Les pays de la sous-région s'accordent pour leur interconnexion

À l'issue de la réunion interministérielle ayant réuni durant deux jours, les ministres des Postes et Télécommunications du Congo, du Tchad et de la RDC sur le projet African back-bone (cab), un accord a été signé. « La déclaration de Brazzaville », vise à interconnecter l'Afrique centrale à base de la fibre optique à haut débit.

Les pays se sont engagés à assurer un accès ouvert aux infrastructures de télécommunications à tous les points des territoires des pays respectifs, établir et renforcer des politiques nationales propices à la création des conditions favorables de prévisibilité et de transparence de la concurrence dans le secteur des télécommunications.

Les ministres ont dit leur détermination à mobiliser davantage de ressources à travers notamment des partenariats publics et privés, tout en facilitant les investissements privés pour le développement des infrastructures large bande.

La collaboration étroite avec les ministères en charge des travaux publics (transport ferroviaire et de l'aménagement routier) est envisagée en vue d'une meilleure planification harmonisée des ouvrages.

« Nous nous sommes engagés véritablement sur la route de l'interconnexion sous-régionale. Et je suis fier que le Congo soit le point de départ de cette convergence », a déclaré le ministre congolais des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla.

Il est prévu la signature d'un mémorandum ce jeudi, à l'occasion du forum Build Africa. Le Congo et le Gabon feront partie des premiers de la liste.

Cet accord qui mettra déjà en harmonie le régime d'interconnexion au niveau sous-régional, répond à la volonté des chefs d'États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC) et ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique (CÉÉAC), de mettre en place un réseau connectant les capitales africaines aux réseaux mondiaux.

Gassia Mboussa Lopelle

AÉROPORT DE MAYA MAYA

Le deuxième module désormais ouvert aux passagers

L'aéroport international de Maya-Maya est maintenant doté de toutes les commodités que doit offrir une infrastructure aéroportuaire. Après le premier module, opérationnel depuis août 2010, le second est désormais prêt à accueillir ses premiers passagers.

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a inauguré le 5 février le deuxième module qui métamorphose Maya-Maya. Construit par une entreprise chinoise, Weitec, cet aéroport a coûté plus de 86 milliards FCFA.

Dans sa nouvelle configuration, l'aérogare s'étend sur une superficie de 44 500 mètres carrés et présente une masse composite de béton, d'acier et de verre. Il comporte plusieurs compartiments. Équipé de sept passerelles télescopiques, il peut accueillir des avions de types B-747 et A-380 et traiter près de 2 millions de passagers par an. On y accède par un viaduc qui se raccorde à la voie d'accès et s'ouvre sur le parking autos, d'une capacité d'environ 700 voitures.

Selon le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, une quantité importante de matériaux a été mobilisée pour la réalisation de ce projet. Des chiffres

Pour l'aérogare, le chantier a consommé 48 600 mètres cubes de béton ; 8 460 tonnes de fers à béton ; 2 890 tonnes d'aciers pour la structure métallique ; 29 720 mètres carrés de tôles en alliage d'aluminium ; 16 500 mètres carrés de murs rideaux double vitrage. Depuis 2008, plusieurs experts se sont mis ensemble pour obtenir le résultat attendu, dont 3 Français de la mission de contrôle, 270 Chinois et 664 Congolais.

Un aéroport n'est pas une infrastructure singulière, mais plutôt une structure à plusieurs vocations, une entité qui entraîne et canalise les flux. À titre illustratif, de 2011 à 2013, plus de 300 emplois ont été créés pour l'exploitation de la plate-forme. En 2008, Maya-Maya a accueilli 745 596 passagers, un nombre qui est passé à 1 126 017 en 2013, soit une augmentation de 38% grâce aux améliorations multiformes du terminal.

Maya Maya verra son trafic augmenter

« Plus qu'une simple inauguration du deuxième module, le peuple congolais devrait entrevoir [...] la mise en service d'un hub aéroportuaire à vocation sous-régionale, confortant par là même la vocation de carrefour de la ville capitale », a souligné Jean-Jacques Bouya.

Le ministre des Transports et de l'Aviation



La coupure du ruban par Denis Sassou N'Guesso (© Adiac).

civile, Rodolphe Adada, a renchéri en présentant l'aéroport aujourd'hui doté de toutes les commodités et en passe de devenir le grand hub de l'Afrique centrale. « L'aéroport de Brazzaville déjà desservi par les compagnies nationales et internationales a vu son trafic augmenté du point de vue du nombre de vols, de passagers et de frets. »

Des défis à différents niveaux

Par ailleurs, le programme de modernisation du secteur aérien se poursuit, chaque année avec la politique de la municipalisation accélérée qui permet de doter les chefs-lieux des départements de chaussées aéronautiques et d'équipements modernes. Cependant, Brazzaville reste un symbole et bénéficie, en tant que capitale, d'un aéroport moderne.

Son architecture pose un défi à ceux qui sont appelés à le faire vivre, en premier lieu, la Société des aéroports du Congo (Aéroco), avec laquelle le gouvernement a signé, dans le cadre d'un partenariat public-privé, une convention de concession. Ensuite, toutes les entités opérant sur la plate-forme, une mosaïque de sociétés telles les compagnies aériennes, la société de sûreté, qui doivent elles aussi se moderniser en vue d'améliorer leurs prestations. « Equatorial Congo Airline (ECAir), notre compagnie nationale qui a lancé ses premiers vols en 2011 en direction de Paris, devra favoriser les conditions qui pourront faire de Brazzaville un hub, par l'acquisition d'une flotte adéquate », a indiqué Rodolphe Adada. ECAir a

lancé à cette occasion la desserte de Dubaï, aux Émirats arabes unis.

Enfin, un défi attend l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) qui doit superviser, surveiller, réguler les activités de tous les exploitants aériens, afin de garantir la sécurité, la sûreté des personnes et des biens. « La sortie de notre pays du site sécurisé de l'OACI en septembre 2013 est une occasion pour l'Anac, agent technique spécialisé en la matière, de jouer pleinement son rôle régalien. Ce qui passe bien sûr par l'acquisition d'équipements modernes et surtout par la modernisation des esprits par la formation de ces cadres et agents. Le programme de travail que nous poursuivons avec l'OACI, en cours d'exécution, nous permet d'être prêts », a déclaré le ministre des Transports. L'aéroport de Maya-Maya, construit en 1949, nécessitait des travaux importants compte tenu de l'état des pistes, sa vétusté, son exigüité, le manque de confort et de sûreté de l'aérogare. Ainsi, un programme de modernisation et de réaménagement des infrastructures a été mis en place pour redorer son image.

Notons que l'inauguration du deuxième module de l'aérogare de Maya-Maya s'est déroulée en présence de l'ancien chef de l'État sénégalais, Abdoulaye Wade, venu participer au Forum international sur les infrastructures en Afrique qui s'ouvre ce jeudi.

Nancy France Loutoumba

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'institution compte reprendre ses sessions

Après une année sans séances, le président du Conseil économique et social (CES), Jean-Marie Tassoua, a annoncé, le 31 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux, la tenue régulière des sessions réglementaires, dont la première interviendra courant février.

« Je souhaite que le débat théorique soit accompagné d'un travail d'enquête sur le terrain. Nous comptons ainsi sur le travail des commissions, car tout le monde doit se montrer efficace. C'est une manière de pérenniser l'institution puisqu'ailleurs les sessions sont permanentes, mais aussi de faire en sorte que



Poignée de main entre Jean-Marie Tassoua et un membre du Conseil économique et social (© Adiac).

la production intellectuelle soit importante chaque année. », a déclaré Jean-Marie Tassoua.

S'agissant du bilan de l'exercice 2013, le CES a connu quelques difficultés de fonctionnement. Ainsi, il n'a pas pu tenir ses trois sessions réglementaires ni réuni son bureau de façon régulière. En revanche, l'institution a organisé un symposium international sur la sécurité alimentaire avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement : les travaux ont été sanctionnés par la Déclaration de Brazzaville pour la promotion de la sécurité alimentaire.

Au plan international, la visibilité de l'institution s'est consolidée

avec l'admission, le 30 octobre dernier, du Conseil économique et social du Congo au sein du CES de l'Organisation des Nations unies. Dans le cadre des relations avec les autres institutions, Jean-Marie Tassoua a conduit deux missions à l'étranger, en Chine et en Algérie. En vue de renforcer la coopération entre les CES du Congo et du Sénégal, il a reçu son homologue, Aminata Tall.

Au cours de la même année, on note également la visite de travail de Christian Le Roux, trésorier de l'Union des CES et institutions similaires des États membres de la Francophonie.

Josiane Mambou Loukoula

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement , le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel répondant aux pré-requis ci-après:

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type MASTER ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion: Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de Projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH...
- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un Etablissement Bancaire ou Financier)
- Aptitudes managériales: Grandes facultés d'écoute ,esprit de travail en équipe et de synergie...
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maîtrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'Anglais serait un atout

Nous vous offrons un poste adapté à vos compétences et une carrière professionnelle évolutive.

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'Adresse : recrutement@creditducongo.com ou au Siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe Noire.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

☐ *«Les gouvernements, particulièrement en Afrique de l'Ouest, considèrent un aéroport non comme un vecteur de croissance, mais comme une "vache à lait".»*

Cheick Tidiane Camara, président du cabinet Ectar, vendredi 11 octobre 2013

☐ *«La paix ne peut pas avoir pour prix la fin de la sécurité.»*

Alvaro Uribe, ex-président de la Colombie, entretien exclusif à l'AFP le 4 février.

☐ *«Dans le futur, les années électorales passeront quasiment imperçues car politique et économie seront deux domaines disjoints. Il est inutile de s'agiter pour le moment. C'est bien trop tôt.»*

Jean-Louis Billon, ministre ivoirien du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, sur RFI le 1er février.

☐ *«Aucun pays n'est facile à changer. Tous ont en leur sein une certaine inertie liée aux habitudes acquises.»*

Raymond Ndong, Premier ministre gabonais, Jeune Afrique, le 25 avril 2013.

☐ *«La démocratie et le développement entretiennent un lien indissociable. Le problème est de savoir s'il faut commencer par le développement pour réaliser la démocratie ou au contraire par la démocratie pour réaliser le développement, ou alors aborder tout simplement les deux concepts en même temps.»*

Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU, mars 2009 à Paris, entretien avec SHSregards (Unesco)



Intérim
Recrutement
Placement de personnels

Contact : (+242) 01 077 75 03
/ 06 873 20 30
18 avenue des 3 Martyres
2^e étage Moungali Brazzaville
Societe.noba@yahoo.com
www.societenoba.com

DERNIÈRES INSCRIPTIONS JANVIER 2014

À l'école hôtelière de Genève à Casablanca (MAROC)
(parmi les 10 meilleures écoles hôtelières mondiales).

Formation intensive qualifiante en Management hôtelier niveau Bac.
Renseignement : Maisons de la jeunesse NJECO Association ELJC.
Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commission-

naire de transport, acconier,...)

- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)
Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent
Durée : 2 semaines
Horaire : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

ÉGLISE CATHOLIQUE

L'Association chrétienne des veuves du Congo célèbre la Journée de la vie consacrée

Instaurée le 2 février 1997 par le pape Jean-Paul II, cette journée permet de mieux connaître le don et la mission de la vie consacrée, de célébrer également la richesse de cette forme de vie pour l'Église et le monde entier.



Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso, au premier plan, célébrant la journée du 2 février (© Adiac)

À Brazzaville, cette fête a été célébrée à la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à travers une messe dite par l'aumônier de l'Association chrétienne des veuves du Congo (ACVC), Mgr Michel Kouaya Nkombo, en présence de la marraine des femmes ayant perdu leurs époux, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso. Le vicaire de la paroisse, l'abbé Staffen Nkodia, est revenu sur l'histoire de cette fête décrétée en rapport avec la présentation du Seigneur au temple et sur la Journée de la vie consacrée. «On nous parle bien de la veuve Anne qui a attendu et servi longtemps dans

veuves au centre de la célébration liturgique, mais aussi pour qu'elles revivent leur foi et leur espérance.

L'étant elle-même, la présidente de la Fondation Ikia-Sassou, qui est désormais marraine des veuves, a indiqué qu'elle restait sensible à leurs préoccupations. «Je suis aussi veuve, j'arrive à comprendre leurs peines en échangeant avec elles. Il est très difficile d'être une femme seule et d'élever les enfants. Cette journée est consacrée aux veuves, veufs et orphelins catholiques, au même titre que la journée du 21 juin. Je leur ai dit qu'à l'occasion de cette jour-

ont expliqué que, souvent dans notre pays, quand les femmes se retrouvent veuves, elles sont chassées de leurs foyers et se retrouvent dans les conditions difficiles, ne sachant pas toujours où elles peuvent aller. Certaines trouvent refuge chez les catholiques qui n'ont pas toujours la logistique appropriée pour les garder longtemps. Ce serait bien qu'à terme, on puisse réaliser cette maison des veuves pour les aider, les soutenir, c'est un bon projet», a-t-elle conclu.

«Nous remettons les problèmes des veuves entre ses mains afin qu'elle puisse discuter au niveau du gouvernement pour qu'il y ait un arrêté concernant les problèmes des veuves parce qu'au Congo, elles sont négligées, on ne s'occupe pas d'elles. Être veuve n'est pas un péché, Dieu a fait de telle sorte que tout le monde soit dans un foyer, mais parallèlement à cela, il y a la mort», a rappelé la présidente de l'ACVC, Catherine Mbou.

Rappelons que cette journée revêt une importance particulière pour toute personne consacrée, qui, inspirée par le don bouleversant du Christ, aspire à son tour à donner sa vie et à tout abandonner pour marcher à sa suite. Lors de la première édition en 1997, Jean-Paul II soulignait les trois buts de cette journée : l'action de grâce, la vie consacrée et une invitation pour toutes les personnes consacrées.

Parfait Wilfried Douniama

«Nous remettons les problèmes des veuves entre ses mains afin qu'elle puisse discuter au niveau du gouvernement pour qu'il y ait un arrêté concernant les problèmes des veuves parce qu'au Congo, elles sont négligées, on ne s'occupe pas d'elles. Être veuve n'est pas un péché, Dieu a fait de telle sorte que tout le monde soit dans un foyer, mais parallèlement à cela, il y a la mort»,

le temple, qui, en reconnaissant le Messie dans l'enfant Jésus Christ, a béni le Seigneur. C'est une journée qui tombe à pic par rapport à l'expérience de ces femmes qui ont perdu des époux, mais qui sont restées pieuses dans l'Église catholique pour servir le Seigneur jour et nuit», a rappelé le prêtre, précisant qu'il ne s'agissait non seulement pas de mettre les

née, nous allons élargir peut-être notre action à toutes les veuves, tous les veufs et orphelins du Congo», a indiqué Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso.

La députée de la cinquième circonscription électorale de Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, soutient le projet de l'ACVC d'ériger une maison des veuves. «Elles nous



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brazzaville, le 4 février 2014

SOCIETE GENERALE CONGO INAUGURE SON SIEGE A BRAZZAVILLE

Société Générale Congo, filiale du groupe Société Générale, inaugure ce jeudi 6 février 2014 son siège situé avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, sous le haut patronage de son excellence Monsieur le Ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO.

Société Générale Congo a intégré ce bâtiment historique en février 2013, après l'avoir entièrement rénové pendant près d'un an, afin de le transformer en une banque moderne et accueillante. Société Générale Congo s'est attachée à conserver l'âme du bâtiment en conservant notamment la façade datant des années 50. Le siège de la Banque abrite également la première agence de Brazzaville ouverte au public depuis cette date.

Depuis avril 2012, avec le lancement de la nouvelle filiale dont la République du Congo détient 13 % des parts sociales, le groupe Société Générale fait de nouveau partie du paysage bancaire congolais. Ce retour en République du Congo, après trois décennies d'absence, marque une volonté du Groupe de devenir un partenaire de référence pour les acteurs de l'économie locale et pour accompagner l'Etat congolais dans la politique de diversification de l'économie.

Aujourd'hui avec un réseau de 2 agences à Brazzaville et Pointe-Noire, Société Générale Congo poursuit une politique de développement qui vise à faire d'elle une banque de référence sur le territoire national. Grâce aux expertises internationales du groupe Société Générale, notamment en banque de financement et d'investissement et le travail en synergie des différentes filiales, la Banque est en mesure d'accompagner avec professionnalisme les acteurs de l'économie avec une offre de produits et de services dédiés et de favoriser l'accès des Congolais à des services bancaires de qualité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est l'un des tout premiers groupes euro-

peens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 154 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- La banque de détail à l'international, services financiers et assurances avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.

La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : Dow Jones Sustainability Index (Europe), FSTE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Global, Europe, Eurozone et France) et 5 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site www.societegenerale.com

MARCHÉ FINANCIER

Le cabinet international Maréchal & Associés s'installe au Congo

Spécialisé dans les questions boursières, le cabinet international Maréchal & Associés vient de s'installer à Brazzaville en s'adjoignant les services de l'ancien président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), Alexandre Gandou.

C'est le 4 février, à l'issue d'une assemblée constitutive qui s'est tenue au n°210 de la rue Charles-Foucault (annexe de l'hôtel Mikhaël's en centre-ville), que le cabinet Gandou Maréchal et Associés a été porté sur les fonds baptismaux, adossé à l'enseigne internationale du cabinet dont le siège est à Paris. Après l'île Maurice, la Côte d'Ivoire, le

Tchad, le Burkina Faso et la Chine, le Congo-Brazzaville vient enraciner la stratégie de maillage au sein des marchés émergents, initiée par ses fondateurs il y a déjà quelques années.

Spécialiste reconnu à l'international pour ses introductions en bourse dans tous les secteurs de marchés (New York, Casablanca, île Maurice), Maréchal & Associés vient, après la zone de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa) de s'implanter en zone Cémac par le truchement du Congo, en s'associant avec Alexandre Gandou, un économiste africain de renom qui a dirigé dix années durant la Cosumaf, le gendarme boursier de la Cé-

mac.

Outre son expertise de haut niveau, déployée dans le cadre des introductions en bourse sur tous les compartiments de marchés — fusions-acquisitions et cessions, opérations de réorganisation, actionnariat, levées de fonds, montages financiers, mise en place de financements structurés, conseil en ingénierie financière et accompagnement bancaires —, le cabinet Gandou Maréchal & Associés souhaite non seulement accompagner les grands groupes internationaux installés en Afrique, mais aussi assurer la représentation des grandes institutions continentales à l'international.

Avec un capital de 300 millions

FCFA, ce nouveau cabinet international compte dans ses actionnaires, outre Samuel Maréchal et Alexandre Gandou qui en est le président-directeur général, des partenaires locaux qui se sont illustrés dans des secteurs névralgiques de l'économie congolaise (finance, industrie, pharmacie, pétrole).

À l'évidence, cette nouvelle entité vient combler un vide. Il est agréé auprès des grandes places internationales par le biais du New York Stock Exchange, Euronext, Casablanca Stock Exchange, Stock Exchange of Mauritius, et certifié Trace International. À l'heure actuelle, aucun autre cabinet ne détient une telle expertise

alignée sur les meilleurs standards internationaux.

Au-delà des liens d'estime et d'amitié qui unissent Samuel Maréchal, le PDG de Maréchal & Associés, et Alexandre Gandou depuis de nombreuses années, la création de cette entité en terre congolaise entérine la volonté affichée par ces deux grands professionnels d'offrir des compétences et une expertise de haut niveau aux décideurs politiques et économiques de premier rang, en particulier dans une zone économique en plein essor et dépourvue d'outils d'aide à la décision de grande envergure.

La Rédaction

VIH/ SIDA

La stigmatisation, un réel problème pour les séropositifs

À l'occasion de la journée de sensibilisation à la prévention contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles, les élèves de l'Institut Saint-François-d'Assise (Isfa) de Makabandilou ont été informés des risques de contamination afin d'éviter cette maladie grâce à des mesures préventives.

Cette journée, organisée le 5 février à Brazzaville par la direc-

tion de l'école, avait pour objectif de favoriser une discussion citoyenne entre les élèves du cycle secondaire et les spécialistes du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS). Cet échange a également permis de créer un climat favorable à la prévention et à l'acceptation des différences vis-à-vis des personnes atteintes du VIH/sida. « L'adolescence est une période trouble pour le jeune adulte.

L'école a pour mission d'instruire, d'éduquer et de développer chez les élèves des comportements responsables. L'Isfa joue ainsi son rôle d'éducateur », a déclaré le directeur adjoint de l'établissement, Guy Cano.

Animés par un panel d'intervenants, plusieurs thèmes ont été abordés sur le thème principal « La discrimination des personnes vivant avec le VIH/sida », après la projection d'un documentaire,

dans lequel des enseignants kenyans témoignent avoir été victimes de stigmatisation et de discrimination au sein de leur établissement. Selon le docteur Hervé William Poaty, lutter contre la stigmatisation permet de réduire le taux de prévalence de cette maladie, car cette approche permet un changement de comportement.

Ce panel, constitué de médecins, psychologues, juristes et du couple Maba atteint du virus, a exhorté les élèves de l'Isfa à la prise de conscience afin d'éviter la transmission.

Au terme de cette séance, les élèves ont été encouragés à faire le test de dépistage, à mieux connaître les modes de transmission, à cerner la différence entre le VIH et le sida, à apprendre à négocier le port du préservatif et enfin, à éviter cette maladie. « C'est très important pour nous, car nous apprenons des choses dont nous n'avions pas auparavant connaissance. Ces échanges nous ont permis d'avoir des arguments pour éviter de contracter le VIH/sida. En outre, les malades atteints du VIH refusent le port du préservatif, car ils se disent innocents et nourrissent en eux un esprit de vengeance », a affirmé Natou Okomba, élève de terminale littéraire. Depuis l'arrivée des antirétroviraux (ARV), les

patients atteints de cette maladie ont des chances de réduire la charge virale, leur permettant ainsi de donner naissance aux enfants séronégatifs. « Avec l'arrivée des ARV, une personne vivant avec VIH peut vivre comme une personne séronégative ; l'essentiel, c'est de respecter les prescriptions du médecin. On leur a aussi démontré que la stigmatisation et la discrimination sont des facteurs qui développent des comportements permettant non seulement au patient de propager la maladie, mais également contribuent au refus de la prise de médicament. Nous devons éviter cela afin que notre environnement soit sain », a souligné la présidente du Réseau national des personnes vivant avec le VIH/sida, Valérie Maba.

La durée moyenne pour développer la maladie est de sept ans, et varie selon la défense immunitaire de chaque organisme. Actuellement, l'Afrique connaît une phase de diminution de l'épidémie, a affirmé le coordonnateur du CNLS, Edmond Malalou. Les élèves de l'école ont également été instruits sur le cadre juridique concernant le VIH/sida. Ainsi, ils ont appris que la transmission intentionnelle du VIH est un crime, dont le coupable encourt une peine minimale de cinq ans.

Josiane Mambou Loukoula



Photo de famille (© Adiac).



Intérim
Recrutement
Placement de personnels

La Société NOBA - cabinet de recrutement - procède à des recrutements pour le compte de ses clients :

- Assistantes de direction
- conseillers clientèle en assurance
- cuisiniers
- chefs de chantiers

Veillez nous transmettre votre CV par mail : societe.noba@yahoo.com

**Contact : Tel: 01 077 75 03 / 06 948 75 75
18 avenue des Trois Martyrs, 2^e étage,
Moungali, Brazzaville**



-PELERINAGE EN TERRE SAINTE (JERUSALEM)

10 jours sur les pas de Jésus Christ
Du 07 au 17 Novembre 2014

SEJOURS LINGUISTIQUES (ANGLAIS) AU GHANA(ACCRA)

Pour Enfants – Adolescents et Adultes
Pour toutes informations, contactez CAMAL, Agence de voyages et de Tourisme
Tél : 06.884.84.22 / 05.743.43.65 Brazzaville
06.965.85.85/ 05.754.28.58 Pointe Noire

CAMAL !

Réalisez vos Rêves



VENTE DE BILLETS

- RESERVATION DE PLACES ET D'HÔTEL
- ACCUEIL & ASSISTANCE AEROPORT, BEACH ET GARE
- OBTENTION DE VISAS (DUBAI – CHINE – AFRIQUE DU SUD)
- WESTERN UNION
- ORGANISATION DES PELERINAGES ET COLONIES DE VACANCES
- ORGANISATION VISITE DES GORILLES À LESIO LUNA, BALLADE SUR LE FLEUVE CONGO, WEEK END A POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE ET AUTRES...

ADRESSES :

Brazzaville : allée du village chrétien, en diagonale de la CRF Centre ville
Tél : 06.884.84.22 – E-mail : agencecamal@yahoo.fr

Pointe Noire :

Avenue Charles De GAULLE, derrière la MUCODEC Centre Ville
Tél : 06.965.85.85/ 05.754.28.58 E- mail : agencecamalpn@yahoo.fr

AMCO Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 . ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaZ

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

Tracteur HOWO 375CV Avec Remorque conteneur

TerraTech le monde de l'informatique
Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

GARANTIE 1 ANNEE

Gratuit

Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Microsoft APC iPad SONY lenovo Genius FUJITSU

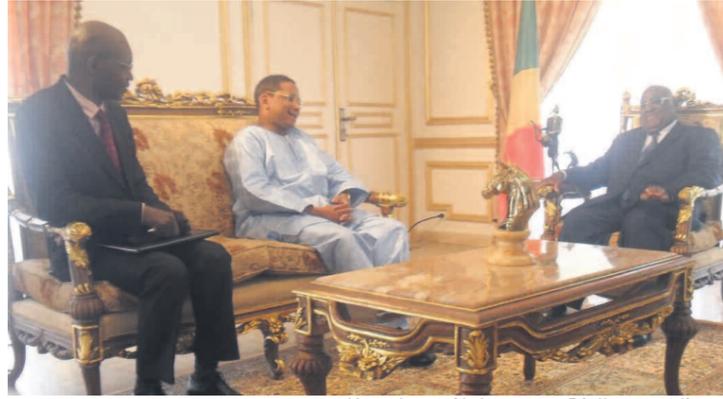
UNESCO

Abdourahamane Diallo apprécie la coopération avec l'Assemblée nationale

Arrivé au terme de son mandat, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, Abdourahamane Diallo, a remercié le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, pour l'assistance multiforme apportée à cette organisation mondiale.

Cet échange a eu lieu le 1^{er} février à Brazzaville. Le représentant de l'Unesco au Congo a profité de l'occasion pour demander conseil au président de l'Assemblée nationale congolaise en sa qualité de fonctionnaire de l'organisation. «Au moment où je quitte Brazzaville pour Kinshasa, la coopération entre l'Unesco et le Parlement a toujours été ouverte. Le président Koumba, en tant que membre de la famille de l'Unesco, est un grand avocat de l'éducation, de la culture et de la communication. C'est un devoir pour moi de le remercier et de demander conseil à cet aîné», a indiqué Abdourahamane Diallo.

Au cours de cet entretien, ce haut fonctionnaire a exprimé au nom de son organisation sa gratitude envers le Congo concernant la crise financière



Koumba et Abdourahamane Diallo en audience

dont a été victime l'Unesco en 2012, car dit-il, «le Congo a été à nos côtés à chaque moment surtout au lendemain de cette crise financière».

En rappel des activités organisées par l'Unesco en collaboration avec le Parlement congolais, s'est tenue en 2012, la conférence des parlementaires pour l'éducation de l'Afrique centrale, présidée par Justin Koumba. «Un exercice similaire avait également eu lieu avant mon arrivée au Congo, dans le domaine des sciences et de la technologie. Donc nous pensons que ces activités vont se reproduire. Au Congo, l'année

2013 a été proclamée année de l'éducation. Cette année, l'éducation est également une priorité pour le gouvernement. À cet effet, nous avons discuté de la possibilité d'organiser une nouvelle initiative au niveau du Parlement pour sensibiliser les membres des différentes commissions au sujet des difficultés financières, car ce sont eux qui votent le budget. Ainsi, nos partenaires seront disposés à accompagner cet exercice avec les ministres en charge de ces départements», a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LUTTE CONTRE LA FAIM

La FAO salue l'engagement historique pris par l'Afrique

Après l'engagement pris par les chefs d'État africains d'éliminer la faim sur le continent d'ici à 2025, le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, s'en est félicité et a assuré les dirigeants de l'Union africaine que l'agence onusienne était résolue à aider les Nations africaines à atteindre cet objectif.

Le nouvel objectif de l'UA à l'horizon 2025 pris lors du 22^e sommet de l'organisation à Addis-Abeba, en Ethiopie, permet d'aligner le continent sur le Défi Faim Zéro lancé par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en 2012. «L'enjeu consiste maintenant à donner corps à la vision d'une Afrique où règne la sécurité alimentaire en affrontant les multiples causes de la faim», a souligné José Graziano da Silva dans un communiqué. «Alors que l'Afrique connaît une croissance économique sans précédent, c'est aussi le seul continent au monde où le nombre total de personnes affamées a augmenté depuis 1990», a rappelé le directeur général de la FAO.

José Graziano da Silva a affirmé qu'il sera fondamental d'investir dans l'agriculture, de mettre en place des filets de sécurité et une protection sociale pour les plus démunis, de garantir le droit d'accès aux ressources en terres et en eau et de cibler les petits agriculteurs et les jeunes. Il a souligné le rôle prépondérant de la Commission de l'Union africaine et de sa présidente Nkosazana Dlamini Zuma, dans l'avancement du processus visant à atteindre cet objectif.

Après l'adoption officielle de cet objectif sur la faim par les chefs d'État et de gouvernement, le directeur général de la FAO avait déclaré: «C'est la première fois que les dirigeants africains affichent une si forte détermination à éliminer la faim, tout en donnant une marque de confiance qu'en travaillant ensemble, nous pouvons gagner la bataille contre la faim en Afrique de notre vivant.»

Gouvernements, organisations internationales, société civile et secteur privé avaient convenu de cet objectif comme moyen de promouvoir des actions concrètes en profitant de l'élan créé par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Aujourd'hui, onze pays africains ont déjà atteint la cible de la faim du premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD), visant à réduire de moitié la proportion de personnes sous-alimentées entre 1990 et 2015. Ce sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, Djibouti, le Ghana, le Malawi, le Niger, le Nigéria, le Togo ainsi que Sao Tomé-et-Principe. Hormis cela, trois pays – Djibouti, Ghana et Sao Tomé-et-Principe – ont également réalisé le but encore plus ambitieux du sommet mondial de l'alimentation de 1996, consistant à diminuer par deux le nombre total de personnes affamées. «Ce résultat montre clairement que les pays africains sont sur la bonne voie», a conclu le directeur général de la FAO.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

L'ONU annonce un pont aérien pour distribuer des vivres

Face à la crise alimentaire qui menace le pays, la porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), Elisabeth Byrs, a annoncé le 4 février qu'un avion-cargo assurera une rotation quotidienne entre Douala et Bangui pour acheminer cent tonnes de vivres par jour.

Les réserves alimentaires à Bangui sont actuellement «très, très basses», a ajouté la porte-parole, expliquant que le 30 janvier, il ne restait plus que 120 tonnes de céréales dans les stocks. Cette pénurie est due au fait que les conducteurs de camions transportant la nourriture du PAM refusent de franchir la frontière entre le Cameroun et la Centrafrique en raison de l'insécurité. Le PAM est d'autant plus inquiet qu'une «crise de la sécurité alimentaire est en train de commencer», a expliqué Elisabeth Byrs. En cause, «le manque d'assainissement dans les camps de déplacés, le manque de nourriture prépositionné, l'augmentation du prix de la nourriture et l'arrivée de la saison des pluies».

Le porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU a lancé un nouvel appel à la générosité des donateurs, en déplorant que les Nations unies n'aient reçu pour l'instant que 11% des 551 millions de dollars demandés pour le pays. De son côté, l'Assemblée nationale française se prononcera par un vote le 26 février sur une prolongation de l'intervention militaire Sangaris, lancée en décembre dernier, et qui n'a pu mettre fin aux violences entre chrétiens et musulmans. Le chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Édouard Guillaud, a assuré que les 1 600 soldats français et les 5 500 hommes de la force de l'Union africaine (Misca) ont su juguler en partie la violence. «Mais la haine engendrée menace d'empêcher tout futur commun dans un pays où les deux communautés vivaient côte à côte depuis des générations, d'autant qu'elle est alimentée par des horreurs régulières», a-t-il ajouté.

Le PAM prévoit d'acheminer 2 000 tonnes de nourriture en Centrafrique au cours du mois de février.

Yvette Reine Nzaba

Nous vous ouvrons les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine

www.flyeair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyeair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

ECAir
Bienvenue chez vous.

ITALIE

L'agriculture se maintient grâce aux immigrés

Le dernier rapport de Caritas montre que le secteur agricole est devenu le premier utilisateur de main-d'œuvre étrangère.

Un nouveau rapport sur l'immigration a été présenté jeudi dernier à Rome et à Milan. Ce vingt-troisième rapport est le résultat de l'enquête annuelle de l'organisme catholique Caritas-Migrantes, qui dresse le tableau de la présence des immigrés dans la péninsule au cours de l'année écoulée. Et comme chaque année, il ventile des chiffres accueillis différemment suivant les sensibilités politiques ou idéologiques de qui les analyse.

Ainsi, si les données montrent des flux soutenus, Caritas-Migrantes explique que le nombre d'immigrés n'augmente pas dans l'absolu. Les chiffres analysés soulignent clairement que le nombre de « nouveaux » immigrés est lié aux naissances au sein des familles des réguliers. Les arrivants étrangers sont en baisse. Et même la présence sur le sol italien de ceux qui y étaient établis de longue date connaît un fléchissement, car

beaucoup d'entre eux quittent l'Italie pour d'autres pays d'Europe ou du monde. Nombre d'entre eux ont aussi repris le chemin du retour dans leurs pays d'origine, volontairement ou de force. Pour ceux qui sont restés, la crise économique les frappe en majorité.

Mais la réalité est ici aussi contrastée, présentant également des effets positifs. Aujourd'hui, indique la fédération italienne des agriculteurs, c'est grâce aux étrangers que l'agriculture maintient son dynamisme et sa capacité d'exportation.

Quelque 320 000 étrangers travaillent dans le secteur agricole italien. C'est grâce à eux que le « Made in Italy » peut maintenir la cadence dans l'exportation des produits phares comme le fromage de Parme, la tomate en boîte, la pomme (fruit) ou l'huile d'olive. Ils appartiennent à 168 pays différents ; les Africains parmi eux étant surtout des Marocains (première communauté africaine en Italie), des Tunisiens, des Égyptiens et des Sénégalais.

Une autre conséquence de la présence immigrée en Italie se

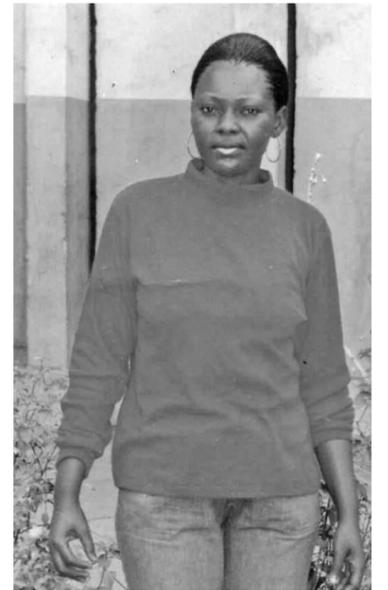
voit, souligne le rapport, dans les écoles. Aujourd'hui, 50,6% des écoliers sont des étrangers au sens large : nés en Italie, ils n'ont jamais pour la plupart d'entre eux visité une seule fois le pays d'origine de leurs parents, en Afrique ou en Asie. Cette présence explique aussi que le taux démographique italien soit redevenu positif. D'ailleurs, plus de 60% des immigrés réguliers sont des femmes de moins de 50 ans.

La réalité est donc complexe et ne s'analyse pas uniquement au travers d'anathèmes. Les étrangers en Italie, souligne la Caritas, ne sont pas que des personnes venues voler le travail et les maisons des autochtones ou des fauteurs de troubles ; ils produisent aussi de la richesse, même s'ils sont peu nombreux à en jouir. Le rapport souligne encore, en effet, que les immigrés sont les plus touchés par la crise. Ils acceptent n'importe quelles conditions de travail pour gagner leur vie. Un sur quatre de ceux qui travaillent a du mal à boucler les fins du mois.

Lucien Mpama

NÉCROLOGIE

Yannick Makita-Ngambou agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mbandza née Ntsimba Véronique, les enfants Mbandza et famille ont le profond regret d'annoncer à tous les parents, amis et connaissances le décès de leur maman, tante, sœur Adèle Mbandza (Adenda) survenu à Brazzaville le 4 février 2014, à la suite d'une longue maladie. La veillée se tient au n° 319, rue Ngoma Louis à Bacongo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE - ANNOUNCEMENT NUMBER 002-2014

**OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Chauffeur
Grade du Poste: FSN-03 (Grille salariale applicable aux employés locaux de l'Ambassade des USA)**

DATE D'OUVERTURE: vendredi 31 janvier 2014; DATE DE CLOTURE: vendredi 14 février 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche quatre (4) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un permis de conduire, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler comme chauffeur. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer le transport des passagers et/ou des marchandises dans la ville et autour des quartiers environnants, conduire les véhicules de l'entrepôt pour la livraison du matériel, équipement, voire bagages ... maintenir les véhicules propres et en état de fonctionnement, ceci inclut être capable de faire une petite mécanique préventive. Les intéressés (ées) qui travailleront de façon rotative pendant 24 heures exécuteront également d'autres tâches sur instruction de leur superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2143/06-612-2133/06-612-2073 ou par courrier E-mail à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement, à l'attention de: Management Officer - U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Merci de votre intérêt et Bonne chance!

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LA CRÉATION DES SITES WEB

Contenu du séminaire:

- Comprendre le concept de site statique et de site dynamique
- S'initier et se perfectionner aux langages de création de sites web : HTML et PHP
- Installer et configurer l'environnement de travail WAMP5 (Server Apache, PHP/MySQL).
- Se familiariser avec la base de données MySQL.
- Connaître la syntaxe des commandes SQL pour créer des requêtes avancées
- Stocker et manipuler les données de la base avec PHP
- Étudier un cas pratique.

Public visé: Débutants et initiés

Début : 13 Février 2014

Durée : 5 semaines.

Coût : 35 000 Frs + 1 marker non permanent.

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo, Marché total (Derrière la fac des droits). M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

INVITATION À SOUMISSIONNER

Brazzaville, 5 février 2014

Mesdames/Messieurs,

La Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo invite les entreprises légalement constituées et autorisées, à lui présenter des propositions pour les services d'assurance automobile, motocycles et bateaux, objet de la présente invitation à soumissionner ref. HCR/ROC/UAL/003/2014-gdsa.

Les Entreprises qualifiées voudraient bien nous faire parvenir leur offre, selon les termes de référence stipulés dans le présent dossier d'invitation à soumissionner.

Pour la présentation de votre proposition, veuillez trouver ci-après les instructions et les annexes suivantes:

Pièce 1: Lettre d'invitation

Pièce 2: Les Instructions aux Soumissionnaires

Pièce 3: Les Termes de Référence

Pièce 4: Les Formulaires de conformité des services

Pièce 5: Le cadre de devis

Pièce 6 : Fiche de soumission financière

Pièce 7 : Formulaire d'expériences de services similaires

Pièce 8 : Formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs

Pièce 9: Les Conditions générales régissant les prestations de services

Pièce 10 : Fiche de retrait du dossier de soumission

La proposition complète devra être reçue au plus tard le 14 Février 2014 à 16 heures 00 à la Représentation de l'UNHCR à Brazzaville dans la caisse de réception des soumissions spécialement conçue à cet effet et située dans le hall de la réception. Les propositions techniques et financières devront être présentées, chacune dans une enveloppe séparée et devraient être clairement détaillée fournissant un original et une copie. Les enveloppes devraient être scellées et placées à l'intérieur d'une autre enveloppe ne portant d'autres inscriptions que celles indiquées dans les Instructions aux soumissionnaires.

Les dossiers de soumissions sont à retirer à la guérite du service de gardiennage du Bureau de la Représentation du HCR à Brazzaville, sise au n° 6, rue du 18 Mars 1977, Quartier Cathédrale sacré cœur Centre ville / Brazzaville.

Sincèrement,

Abel Ntsimba
Administrateur aux Approvisionnements.

Sincèrement,

Administrateur aux Approvisionnements.



AFFAIRE WIVINE MOLEKA-VITAL KAMERHE

Les chances d'un arrangement à l'amiable compromises

Le procès qui met aux prises le président de l'UNC et la députée PPRD Wivine Moleka a été pris en délibéré lors de l'audience du 4 février et le jugement va intervenir dans le délai légal.

Jusqu'où Vital Kamerhe et Wivine Moleka vont-ils aller dans leur bras de fer judiciaire qui, aujourd'hui, fait les choux de nombreux titres ? La question vaut son pesant d'or en ce moment où l'affaire vient de prendre un tournant décisif. La députée du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) est plus que jamais déterminée à recouvrer sa dignité qu'elle estime bafouée. Elle est loin de digérer les récriminations que le président de l'Union pour la Nation congolaise lui a faites (UNC) et contenues dans une correspondance que ce dernier avait adressée, dans la foulée des scrutins de 2011, aux observateurs des élections et aux différentes personnalités politiques et diplomatiques. Dans ce document choc, Wivine Moleka dont on connaît le niveau d'encre sociologique et qui passe pour l'une des meilleures élues de sa juridiction, y est présentée comme fortement empêtrée dans la fraude électorale. Elle tient à son honorabilité et veut amener Vital Kamerhe à démentir ses propos, à défaut d'apporter les preuves de ses allégations. L'affaire fait grand bruit. Dans les milieux intéressés, la démarche de Wivine Moleka est appréciée à sa juste valeur étant entendu qu'il y va de la réputation d'une dame en qui de nombreux Kinnois s'identifient. Au cours de l'audience publique du mardi 4 février au tribunal de grande instance de la

Gombe, ses avocats sont restés dans cette posture. Le réquisitoire du ministère public est même venu les reconforter dans leurs convictions. L'organe de la loi a, en effet, jugé établis « les éléments constitutifs des infractions d'imputations dommageables et dénominations calomnieuses en fait comme en droit à charge du prévenu Vital Kamerhe ». Face à la fronde du ministère public et du collectif d'avocats de Wivine Moleka, la partie incriminée a toutefois tenu à recadrer les choses. Se basant sur l'article 258 du Code civil qui dispose que le fondement d'une action civile vaut la réparation d'un préjudice, la défense pense que ce procès n'avait pas lieu d'être. Ceci pour la simple raison que la plaignante s'était déjà désistée et qu'une somme de 7.000 dollars lui avait été versée à titre de réparation au préjudice subi. Un acte transactionnel aurait même été signé pour attester cette renonciation. Des allégations balayées d'un revers de main par les avocats de Wivine Moleka qui soutiennent que leur cliente n'a jamais perçu cet argent. Les frais en question concernaient plutôt l'élaboration du projet de transaction et non la réparation des préjudices, ont-ils fait savoir.

Quête de dividende politique ?

C'est sur ces entrefaites sur fond de contradictions quant à la signification des fameux 7.000 dollars que cette audience a été suspendue, les avocats de Vital Kamerhe ayant vidé la salle au motif que le procès était vicié au départ sur fond des idées préconçues. L'affaire a été prise en délibérée et le jugement va intervenir dans le délai

légal. Les avocats de Vital Kamerhe pourraient éventuellement pourvoir en cassation s'ils n'obtenaient pas gain de cause dans ce premier jugement. Acharnement ? Quête de dividende politique ? Maints analystes voient dans la tentative d'arrangement à l'amiable entre les deux parties, une acceptation tacite par le président de l'UNC de sa bourde, ce qui ne sera pas sans conséquence sur sa crédibilité. Et lorsqu'on connaît ses ambitions politiques, il y a de quoi avoir quelques soucis. Au-delà de cette guéguerre, il y a l'ombre de la majorité présidentielle qui tient à en découdre avec l'ex-candidat président de la République en 2011 dont l'aura commençait quelque peu à gêner. Lâché par ses pairs de l'opposition et jouant sur sa survie politique, Vital Kamerhe a tout intérêt à user de tact et de sagesse pour un atterrissage en douceur de cette affaire. Le faire autrement en allant en choc frontal avec une Wivine Moleka plus jusqu'au-boutiste que jamais, serait suicidaire pour lui. Il se sursure qu'elle ne voulait pas en arriver là, mais qu'elle y est poussée à cause de l'arrogance de Vital Kamerhe qui ne lui a jamais présenté les moindres excuses. Pour rappel, Wivine Moleka avait accusé Vital Kamerhe au tribunal de paix de Ngaliema pour imputations dommageables et dénominations calomnieuses pour avoir, dans une lettre adressée aux observateurs des élections du 28 novembre 2011, affirmé qu'elle avait bourré des urnes à Mbudi et corrompu les agents électoraux affectés dans cette juridiction. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MOBILISATION DES RECETTES

Déo Rugwiza invite les agents et cadres de la DGDA à plus d'engagement

L'objectif de cette administration douanière étant d'atteindre les assignations budgétaires fixées par le gouvernement pour l'exercice 2014.

Le directeur général des douanes et accises (DGDA), Déo Rugwiza Magera, a exhorté son personnel, le 31 janvier, à plus de détermination dans l'effort de mobilisation des recettes, au cours d'une cérémonie d'échange de vœux pour l'année 2014 organisée au siège de cette régie financière. Le patron de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) a centré son intervention sur les résultats obtenus au cours de l'année 2013, en brochant un tableau positif des actions entreprises, lesquelles actions tournent autour de quatre points constituant les axes majeurs de la mobilisation des recettes. Il s'agit notamment de la promotion du civisme fiscal et de l'éthique professionnelle, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, le renforcement des capacités.

En effet, au 31 décembre 2013, la DGDA a enregistré des réalisations de 1.714.088.631.809 FC, contre des assignations budgétaires de 1.633.568.078.13 FC, soit 104,93% de réalisations. Comparativement à l'année 2012 dont les réalisations étaient de 1.326.858.791.533 FC, l'an 2013 a réalisé plus de 400 millions de dollars américains de plus, soit un taux d'accroissement de 29,18%.

Félicitant les cadres et agents de sa régie financière pour les efforts consentis afin d'atteindre voire dépasser les assignations fixées par l'autorité budgétaire, Déo Rugwiza

s'est réjoui du fait que ces résultats confirment la justesse de la devise de la DGDA qui se résume en ceci : « Toujours davantage : aujourd'hui plus qu'hier, et demain plus qu'aujourd'hui ». Pour lui, ces performances sont l'œuvre de la haute direction avec la contribution collective de tous les cadres et agents des douanes de la RDC. Grâce à la promotion du civisme fiscal et des appels réguliers au respect du code de conduite de l'agent public de l'État et à la lutte contre les antivaleurs sous toutes leurs formes, le n°1 de la DGDA a déclaré ce qui suit : « Lorsque cela s'est avéré nécessaire, nous n'avons pas hésité de relever de leurs fonctions les agents qui, sourds aux actions de sensibilisation, ont par leurs actes, non seulement mis en péril les intérêts du trésor public et ceux de la DGDA, mais ont également terni l'image du douanier que la plupart d'entre vous s'efforcent de redorer de manière laborieuse depuis quelques années, sous l'impulsion de la haute direction ».

À en croire Déo Rugwiza, si l'année 2013 s'est terminée sur une bonne note, 2014 qui vient de commencer appelle sa régie à des défis encore plus élevés, fondés sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Car, souligne-t-il, en assignant à la DGDA des prévisions budgétaires de 2.456.599.329.704 FC, l'autorité budgétaire vient d'imposer à un rythme d'accroissement peu commun d'une année à une autre, soit de plus de 50 % par rapport à 2013.

Gypsie Oïssa Tambwe

PROCÈS GERMAIN KATANGA

Le verdict repoussé au 7 mars

L'indisponibilité d'un des juges pour des raisons de santé est à la base de ce report

Le suspense est encore de mise en ce qui concerne le dénouement de l'affaire Germain Katanga écroué à la Cour pénale internationale (CPI) depuis 2007. Alors qu'on attendait l'issue de ce procès pour le 7 février, un communiqué de cette instance judiciaire internationale est venu annoncer son report. C'est finalement le 7 mars que la sentence sera prononcée par les juges de la CPI. D'après le communiqué, ce report est consécutif à l'indisponibilité d'un des juges pour des raisons de santé. En tout état de cause, l'on ne sait pas à ce niveau prédire le sort de Germain Katanga surnommé Simba (Lion en swahili). Le prévenu répond de trois chefs de crime contre l'humanité et de sept chefs de crimes de guerre le fait d'avoir fait participer les enfants de moins de 15 ans dans des hostilités, la réduction en esclaves sexuelles des femmes et le viol. L'on met sur son dos le massacre de plus de 60.000 personnes perpétré dans la foulée de l'attaque du village Bogoro d'ethnie Hema le 24 février 2003 en Ituri. Commandant des Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI), Martin Katanga aurait, d'après l'accusation, mené ses hommes dans ces tueries perpétrées au plus fort des antagonismes interethniques entre les Hema et les Lendu. Poursuivi pour les mêmes chefs d'accusation que son ancien coaccusé Mathieu Ngudjolo Chui acquitté en décembre 2012 faute de preuves suffisantes, Martin Katanga se bat dès lors seul pour prouver son innocence depuis que les deux affaires ont été disjointes. Pour le procureur de la CPI, il est établi que « tous les combattants des FRPI étaient sous l'autorité de Katanga et étaient soumis à ses ordres » avec pour mission d'exterminer les membres de l'ethnie Hema. Des accusations que l'incriminé a toujours rejeté protestant n'avoir jamais planifié l'attaque de Bogoro.

A.D.

FIN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Députés et sénateurs reprennent le service le 15 mars prochain

Sur les douze lois inscrites à la session extraordinaire qui vient de s'achever, sept ont été votées notamment la loi portant amnistie et le projet de budget 2014 déjà promulgué.

La session extraordinaire du Parlement convoquée en décembre 2013 vient de clôturer ses travaux. C'était le 4 janvier à l'hémicycle du Palais du peuple. Une fin de session plutôt heureuse lorsqu'on considère la moisson abondante l'ayant caractérisé en termes de lois examinées et votées. De quoi se féliciter du travail abattu par les députés et sénateurs qui ont fait preuve d'abnégation et du sens patriotique en accordant la priorité requise notamment au vote du budget 2014 et à la loi sur l'amnistie pour faits

insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. Vu l'urgence que requerrait l'examen de ces deux textes de loi, les députés et sénateurs ont fait preuve de célérité dans leur traitement.

C'est dans ce contexte que le projet de loi de finance pour l'exercice 2014 a été examiné et adopté puis transmis au chef de l'État qui n'a pas tardé à le promulguer. Sur les douze lois inscrites à la session qui s'achève, sept ont été votées par les deux chambres « dans une ambiance démocratique et dans un esprit républicain », comme l'a reconnu le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku. Toutes ces lois votées pendant la session extraordi-

naire seront diligemment transmises au président de la République pour promulgation. Il s'agit notamment du projet de loi sur les principes fondamentaux de l'Enseignement national, du projet de loi sur la conservation de la nature, du projet de loi sur les zones économiques spéciales, du projet de loi au crédit bail, du projet de loi du secteur de l'électricité et de la proposition de loi sur les hydrocarbures.

Outre ces matières, les députés et sénateurs se sont également appesantis sur les arriérés législatifs de la session ordinaire de septembre 2013 dont certaines matières ont été traitées à côté d'autres textes entrant dans le cadre de la matérialisation de l'élan national prôné par le chef de l'État. Quant aux contrôles parlementaires, plusieurs membres du gouvernement ont été entendus sur des faits de gestion liés à leur mandature sur la base soit des questions orales avec débat, ou soit des questions écrites. L'Assemblée nationale a aussi examiné la feuille de route de la Céni conformément à une des recommandations des concertations nationales. Des observations pertinentes ont été mises sur fond des propositions allant dans le sens de redynamiser le cycle électoral de 2011 en vue de son parachèvement de sorte à envisager les futures échéances électorales en toute sérénité.

A.D.



Des députés et des sénateurs réunis en congrès

COOPÉRATION

La Semaine française à Kinshasa prévue en mai

L'évènement, qui se tiendra du 26 au 31 mai, est organisé par l'ambassade de France en RDC et la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise (CCIFC).

La manifestation se veut être un temps fort dans les relations franco-congolaises. À cette occasion, apprend-on, des stands en espaces ouvert ou fermé permettront aux entreprises de présenter leurs produits et/ou services. La semaine française à Kinshasa, selon les organisateurs, vise à renforcer la présence française au sein de l'espace économique congolais; appuyer et protéger les investissements des entreprises françaises; accompagner leur installation en RDC et rapprocher les communautés d'affaires en facilitant la mise en relations entre partenaires potentiels. Les institutionnels, la société civile, les cadres et décideurs, les professeurs et étudiants sont conviés à participer à cette Semaine française et à découvrir des entre-



La Semaine française vise à consolider les relations économiques entre la RDC et la France

prises venues de France et des entreprises de la communauté franco-congolaise des affaires.

Des échanges dans différents domaines

Pendant cette manifestation, les

visiteurs pourront découvrir les potentialités de la RDC, un pays francophone aux dimensions continentales. Les entrepreneurs pourront promouvoir leurs entreprises, produits et services; rencontrer les décideurs tant

privés qu'institutionnels. La journée du 26 mai sera consacrée à l'inauguration du salon en présence des représentants des gouvernements français et congolais ainsi qu'à la visite des stands. La journée se clôturera par un grand concert mêlant artistes français et congolais. Le deuxième jour sera axé sur les ressources naturelles (mines, hydrocarbures) et le développement agricole et agropastoral. Le thème retenu pour le 18 mai «*Made in France : French Touch ! French Style !*» Le même jour seront abordés les questions liées aux infrastructures de transports et de télécommunications. Le 29 mai sera consacré à l'Énergie ainsi qu'au commerce et distribution. Les thèmes liés à la Culture, aux médias, au français des affaires, à la formation professionnelle et au carrefour carrières seront développés le 30 mai. La dernière journée tournée autour de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE). Durant

toute cette semaine, des ateliers divers seront organisés notamment sur l'art de vivre, la cuisine et la création.

Promouvoir les relations économiques

La Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise est une association sans but lucratif qui a notamment pour mission de promouvoir les relations économiques entre la RDC et la France. En RDC, la CCIFC constitue la principale interface des entreprises françaises en RDC dans leurs actions économiques et commerciales. Elle sert de support privilégié pour ses membres, particulièrement pour les nouveaux investisseurs, dans la pratique des lois et règlements congolais. La CCIFC est membre de la Fédération des entreprises du Congo. En France, la CCIFC constitue le principal interlocuteur de tous les milieux décideurs en matière d'investissement en RDC.

Patrick Kianimi

BAS-CONGO

Le paracétamol de Zenufa jugé impropre à la consommation

Le médicament contiendrait un élément soporifique et produirait des effets secondaires tels que la somnolence et l'altération de l'état de conscience.

Fabriqué par le laboratoire Zenufa établi à Kinshasa, ce produit contiendrait un élément soporifique dans ses comprimés. C'est ce que révèle le pharmacien inspecteur provincial du Bas-Congo, Julien Mvemba cité par radiokapi.net. Après l'absorption du médicament, le malade est plongé dans un profond sommeil pendant plus de 24 heures, a-t-il fait savoir avant d'interdire aux habitants de la province toute consommation de ce produit nuisible

à leur santé. Il a, de ce fait, invité les structures sanitaires de s'approvisionner à la Centrale d'achat et d'approvisionnement en médicaments du Bas-Congo-Ouest.

Cette trouvaille résulte des résultats d'analyse effectuée sur place par l'inspection provinciale de la pharmacie. Cette structure sanitaire qui vient de déclencher la guerre contre les trafiquants de ce produit dangereux a déjà saisi un lot de plaquettes et arrêté quelques vendeurs. «*Nous avons saisi 300.000 comprimés. Avec les réactifs d'identification, nous savons que c'est du paracétamol mais nous n'avons pas d'autres réactifs pour*

connaître le pourquoi de ces effets secondaires», a laissé entendre un pharmacien. On rapporte qu'une quinzaine de personnes ont confirmé avoir ressenti les mêmes effets après la prise de ce médicament. En réaction, le laboratoire pharmaceutique incriminé a rassuré que des études sont menées pour identifier la provenance de l'élément soporifique constaté dans ce produit. Une enquête approfondie est donc requise pour connaître l'origine de ces effets secondaires dont la somnolence et l'altération de l'état de conscience.

Alain Diasso

AFFAIRES SOCIALES

Présentation des recommandations du colloque sur les enfants en situation de rue

Les différents intervenants du travail social de rue ont échangé sur les modalités de mise en œuvre des différentes recommandations dans le but de mettre les enfants de la rue dans une situation on ne peut plus confortable.

La table ronde a été organisée par le ministère des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, en collaboration avec le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), Médecins du monde et l'Unicef, grâce à l'appui de l'agence française au développement. Elle s'inscrit dans le cadre de la quinzaine des enfants en situation de rue organisée du 15 au 30 novembre 2013 dans l'objectif de sensibiliser l'opinion nationale, la communauté, les parents et les enfants sur le phénomène «*enfant en situation de rue*». Après une présentation des recommandations par Hortense Devalière, coordinatrice du projet fille de rue chez Médecins du monde, tous ceux qui interviennent dans la protection des enfants de la rue ont pris une part active dans cette table ronde afin d'é-

dier et de trouver des voies et moyens ou de mettre en place une structure devant assurer l'application des différentes recommandations issues du colloque. «*Les conclusions issues de vos réflexions et les différents défis auxquels nous sommes confrontés sont d'une grande importance en ce sens qu'ils ont induit de réfléchir sur les bonnes pratiques ainsi que de nouvelles approches d'intervention en faveur de ces enfants*», a déclaré le ministre des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, Charles Nawej Mundele. Il estime que ce colloque a permis de mettre en lumière les particularités du phénomène d'enfants en situation de rue et son impact sur la santé physique, mentale et sociale et d'engager des réflexions communes autour de la prévention de ce phénomène, la prise en charge et la re-socialisation des enfants en situation difficile. «*Je suis convaincu que nous allons nous mettre ensemble pour apporter des solutions les plus appropriées à ce phénomène*

qui prend de l'ampleur. On ne peut pas le résoudre en un seul jour, l'important c'est de commencer quelque part», a déclaré le ministre qui propose une rencontre avec tous les acteurs impliqués afin de s'attaquer aux problèmes qui ne prendront pas beaucoup de temps, à l'exemple du problème des enfants dits sorciers. Charles Nawej estime que le temps n'est plus à la sensibilisation, mais plutôt à la répression de ceux qui n'auront pas changé. «*...Des visites d'inspection seront organisées par mes services compétents pour me rendre compte de l'effectivité de vos activités dans le cadre d'éradication ou d'atténuation du phénomène "enfant en situation de rue" en RDC*», a-t-il conclu. Par ailleurs, la table ronde de présentation des recommandations du colloque a été honorée de la présence de la ministre du Genre, famille et enfant, Mme Geneviève Inagosi et de la coordinatrice générale Médecins du monde RDC, Pascale Barnich.

Gypsie Oïssa Tambwe

RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Le cadre d'accélération expliqué aux partenaires internationaux

Une séance de travail organisée dans la salle polyvalente de l'OMS, le 4 février, a permis à la délégation des partenaires internationaux du secteur de la Santé, qui séjourne à Kinshasa depuis lundi dernier, de comprendre les grandes lignes du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant en RDC.

Au cours de cette séance de travail qui a connu notamment la participation du secrétaire général à la santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré et la représentante de l'Unicef Barbara Bentein, le Dr Kataba de la direction d'études et de planification du ministère de la Santé publique a expliqué aux partenaires internationaux le cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile parce que ces hôtes de marque de la RDC sont venus principalement pour évaluer les efforts que le pays déploie pour lutter contre cette mortalité et voir dans quelle mesure appuyer la RDC à accélérer cette lutte.

Selon le Dr Kataba, la mise en œuvre de ce cadre s'inscrit dans le contexte global de la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire 2011-2015 pour apporter des réponses stratégiques, opérationnelles et innovantes aux défis de la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant. Ce cadre vise donc à contribuer à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile en vue de sauver au moins 430 000 vies d'enfants de moins de 5 ans et de 7 900 mères d'ici 2015.

De manière concrète, la mise en œuvre de ce cadre permettra d'accroître les couvertures de prise en charge des maladies tueuses de l'enfant, de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, de l'utilisation des toilettes hygiéniques. Il permettra aussi d'augmenter la couverture des femmes enceintes ayant accompli quatre visites de la consultation prénatale; des accouchements assistés par un personnel qualifié. Ce cadre cible quelques interventions à mener pour accélérer la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant. Il s'agit notamment de la couverture universelle des soins ciblant les populations vulnérables; de l'appui à la continuité des soins au niveau périphérique; de l'amélioration de la gouvernance et gestion des zones de santé ainsi que le renforcement des ressources humaines.

Aline Nzuzi

MUSIQUE URBAINE

NMB la Panthère prépare son come back

Annoncé comme une renaissance, le retour sur le devant de la scène du chanteur Hip-hop originaire de Matadi adopté par les Kinois est prévu d'ici à avril avec à la clé son premier album solo l'm born again.

Il faut compter presque un trimestre encore avant la sortie de l'opus de Ntoto Mabilia Bienvenu, alias NMB la Panthère. L'échéance que s'est accordée l'artiste, avant le mois de mai, devrait être respectée coûte que coûte. Car, ce premier album, a-t-il prévenu lors d'une apparition sur le petit écran ce week-end, sera sur le marché « avec ou sans producteur ».

Demeuré dans l'ombre deux ans, après le très médiatisé concert Peace in Africa show, NMB entend à nouveau faire parler de lui. Prévu de manière significative, son retour après son séjour non encore à terme en Afrique du Sud, ce qui explique d'ailleurs mieux l'usage fréquent de l'anglais dans ses œuvres. C'est le cas notamment avec Identity en featuring avec un Marley, fils de feu Ziggy Marley, un des titres du prochain opus dont l'ex-



NMB dans un extrait de la vidéo d'Identity

trait de clip diffusé sur Congo Web TV a servi à en annoncer les couleurs. Les chansons, l'm born again en compte jusqu'ici six mais le rappeur a avoué son intention d'en rajouter deux autres ici à Kinshasa. Il prévoit notamment pour ce faire, un featuring avec Ferre Gola, un des acteurs de la rumba qu'il a par-

ticulièrement en sympathie.

l'm born again que NMB traduit par « Je nais de nouveau » n'est pas vide de sens, il est même très intentionnel s'il faut en croire les dires du rappeur. À priori, le rappeur mets sur le compte de sa renaissance le zulu et le xhosa, ses nouvelles connaissances lingu-

tiques qu'il tient pour de nouveaux atouts, un enrichissement notable en plus du yombe, sa langue maternelle qu'il affectionne. À cet avantage linguistique, NMB a joint une nouveau détail à sa présentation personnelle. Ici, il s'agit essentiellement des longs dreadlocks qu'il a choisi de porter désormais. Autre chose encore, comme ses aînés de la rumba qu'il prend de temps en temps comme source d'inspiration, il se montre friand des surnoms. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner de l'entendre

appeler « Fwetu swagga », une expression familière qui pourrait se comparer à masta en lingala, l'équivalent de « pote » en français.

Approche musicale personnelle

Si NMB s'est toujours considéré comme étant ce « chaînon manquant entre les musiciens

congolais dits typiques et la génération montante des rappeurs », il y a bien un autre mérite qui ne lui sera pas refusé. Son approche musicale personnelle fondée sur le meilleur de la rumba et du hip-hop local a eu du bon. En puisant dans ses sources, particulièrement avec l'usage de la langue yombe, la Panthère s'est créé une identité et est parvenu à s'imposer en tant que tel dans la sphère hip-hop. Il ne pouvait trouver mieux pour décomplexer certains jeunes et les rendre fier de leurs origines ou « Fier de l'être » comme il aime à le dire.

Quoiqu'il en soit, la Panthère reste un artiste engagé. Ses thèmes basés sur la paix en Afrique et parlent de la nécessité de combattre la corruption sans oublier les sujets de l'heure comme les dangers du VIH-sida le placent toujours au cœur du débat citoyen. Peace in Africa en featuring avec Jean Goubald et le percussionniste Paul le Perc ou encore sa reprise de Woman no cry en disent assez.

Nioni Masela

FOOTBALL

Trésor Mputu offre à Kabuscorp sa première Super coupe d'Angola

L'ex-sociétaire du TP Mazembe a été flamboyant lors du match disputé le 4 février entre Kabuscorp et Petro Atletico (3-1) en étant à l'origine de presque toutes les actions de but de son équipe.

Tout va bien pour Trésor Mputu. Il restera dans les mémoires comme l'un des grands artisans du succès de Kabuscorp face à Petro Atletico lors de la super coupe d'Angola (Super taça) disputée le 4 février au Stade du 11 Novembre à Luanda. L'équipe du président Bento Kangamba a, en effet, battu son adversaire du jour sur le score de trois buts à un remportant ainsi pour la première fois de son histoire, la Super coupe d'Angola, la compétition la plus prestigieuse du football angolais. Elle met aux prises, au terme de chaque saison sportive, le vainqueur de la Coupe d'Angola et celui du championnat national angolais (Girabola).

Gardé au banc par l'entraîneur qui tenait à l'utiliser comme « joker », Trésor Mputu a bien répondu aux attentes. Monté peu avant la fin de la première mi-temps, l'ancien sociétaire du TP Mazembe n'a pas tardé à prendre le match à son compte en s'imposant comme meneur de jeu. Le but égalisateur de Petro Atletico à la 40^e minute n'a pas entamé son moral. Très entreprenant au milieu du terrain, Trésor Mputu était à la baguette en étant à l'origine de nombreuses actions sur le but adverse. C'est sur ces entrefaites que Kabuscorp a rétabli l'équilibre à quelques mi-



Trésor Mputu Mabi

minutes de la fin de la première mi-temps par son avant-centre, Gilberto. À la 55^e minute, le Congolais a étalé tout son savoir-faire dans l'animation du jeu en permettant au même Gilberto, sur une passe lumineuse, de réaliser un doublé et à son équipe de prendre l'avantage au marquoir (2-1). À la 62^e minute, Mputu Trésor, encore lui, marquera le troisième but au grand enchantement des supporters de Kabuscorp. Ces derniers apprécient le choix porté

sur le joueur congolais dont le contrat avait suscité une vive controverse il y a quelques temps. Avec cette belle prestation de Trésor Mputu, il est clair qu'il devient automatiquement une pièce maîtresse au sein de sa nouvelle équipe qui nourrit de grandes ambitions cette saison où elle participe à la ligue des champions. Belle entame donc pour le protégé de Moïse Katumbi sous les maillots de Kabuscorp.

Alain Diasso

7^e ART

Le festival « Kidogo Kidogo » dans la promotion du court métrage

L'évènement se déroule à Lubumbashi depuis le 3 février et va se clôturer le 8 février prochain.

Le festival « Kidogo Kidogo », organisé par l'ASBL DL Multimédia et l'Institut français (Halle de l'Étoile) a pour thème « Mes trois dernières minutes ». Treize projections sont prévues durant les six jours du festival dans une dizaine de sites de la ville de Lubumbashi.

Le festival, apprend-on, se présente sous forme d'un grand concours de courts métrages. Les participants y présentent leurs films selon des critères définis par les deux structures organisatrices. Un jury, composé des professionnels de l'audiovisuel, déterminera les films gagnants. Parmi les films sélectionnés figure notamment le court-métrage « Entre deux... » de Dorine Mokha d'une durée de 2 minutes 54 secondes. Des rencontres et des échanges autour du cinéma et parti-

Lubumbashi en popularisant la diffusion des productions dans tous les lieux et sur tous les écrans de la ville. Il vise également à encourager les productions des cinéastes amateurs et professionnels de cette partie du pays.

DL Multimédia est une ASBL qui travaille pour la création artistique dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et de la communication. Elle se donne pour mission de partager et de promouvoir la production audiovisuelle et cinématographique ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication du Katanga et de la RDC.

Pour sa part, l'Institut français de Lubumbashi / Halle de l'Étoile est un instrument de coopération et de culture qui œuvre pour la diversité culturelle, en obéissant à une triple vocation : la mise en valeur des expressions artistiques et culturelles lushoises, katangaises et congo-



Le festival se présente sous forme d'un concours de courts métrages

culièrement du court métrage seront également organisés.

Le festival « Kidogo Kidogo » a pour objectif de promouvoir le court métrage auprès du public de la ville de

laises; la mise en valeur de la culture française et européenne, et plus généralement la promotion du dialogue culturel Nord-Sud et Sud-Sud.

Patrick Kianimi



TOTAL CONGO S.A.

FINALE CONCOURS POMPISTE 2013

Il s'est tenu le Samedi 1er Février 2014 à la Station Mayombe de Pointe-Noire, la finale de la deuxième édition du Concours pompiste organisée par la direction commerciale.

Tous les gérants de Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que quelques pompistes et boutiquières en repos ont assisté à cette cérémonie.

Sur les dix finalistes, neuf ont pu participer aux épreuves, la dixième étant absente pour cause de maladie.

Les cinq finalistes venus de Brazzaville avec les gérants, ont été accueillis à l'aéroport par l'Inspecteur Commercial Réseau (ICR) de Pointe-Noire, Daddy MATONDO, afin de rejoindre les autres participants.

A 09h30, tous les pompistes finalistes ont été reçus à l'Agence de Pointe-Noire par les Responsable Réseau, Formateur Réseau, Inspecteur commercial Réseau d'Oyo et Chargée de Communication autour d'un petit-déjeuner qui leur a été offert.

Afin de les préparer à la compétition finale, Clavis ELOTA, le formateur Réseau, a dispensé un débrief TOP Service, la politique commerciale de TOTAL pour un service de qualité.

Après un déjeuner au Restaurant le Derrick en compagnie du Directeur Général Alexis THELEMAQUE, du Directeur Commercial Hery RAFIDINARIVO et de l'ICR de Pointe-Noire, toute la délégation est arrivée à 13h00 à la station MAYOMBE Centre-ville où elle a été accueillie par le public en présence du Directeur Départemental des Hydrocarbures à Pointe-Noire, Monsieur Claude KILELE MOUKANDZA.

Chargé de l'animation du concours, le Responsable Réseau, Amor AKREMI a présenté à l'assemblée et aux membres du jury les finalistes avant de laisser la parole au Directeur Commercial pour le mot d'ouverture et le lancement officiel de la finale.

Celle-ci a comporté deux épreuves:

- une épreuve pratique par équipe, au cours de laquelle les pompistes avaient 5 minutes pour prendre en charge des clients en faisant preuve des qualités requises par l'engagement TOP Service;
- un quiz de dix questions ayant pour thèmes le métier de pompiste et la connaissance de TOTAL CONGO en général.

Au terme de ces épreuves, le jury s'est retiré afin de délibérer et déterminer le classement des 10 finalistes et remettre les prix aux personnes concernées.

Les heureux gagnants ont reçus un Kit Total (Sac, tee-shirt, désodorisant, insecticide, lanière, stylo et lampe solaire), ainsi qu'une prime de Un million de francs CFA s'échelonnant comme suit:

Prénoms	Noms	Classement	Récompense	Station	Ville
Ghyslain	TATY	1 ^{er}	200 000	Centre Sportif	BZV
Rody	BABELANA	2 ^e	150 000	Mpila	BZV
Rhod	BO BANTUS	3 ^e	130 000	Mfoa	BZV
Jeffrey	AWAYA	4 ^e	120 000	Mahouata	PNR
Tonny	ILONDOKO	5 ^e	100 000	Ngoyo	PNR
Amram	MOUELE	6 ^e	75 000	Matsoua	BZV
Marcel	MOKOKO	7 ^e	75 000	Coraf	PNR
Herman	BAYIZA	8 ^e	50 000	Tiétié	PNR
Max	MBEMBA	9 ^e	50 000	CHU	BZV
Christelle	KOULIMBA	10 ^e	50 000	Mayombe	PNR

En outre, la 3^e édition des concours Réseau a été lancée avec pour nouveauté: la distinction de tous les métiers en station (boutiquières, pompistes, graisseurs, laveurs).

Cette journée exceptionnelle s'est déroulée en présence des principaux médias: *Télé Congo*, *Télé Pointe-Noire*, *DVS+*, *la Semaine Africaine* et *les Dépêches de Brazzaville*.

Un repas a été servi à toutes les personnes présentes, en clôture de cette deuxième édition du Concours Pompiste.



HINDA/KOUILOU

La députée Véronique Loembhet explique les enjeux du budget 2014 à ses mandants

La députée de la circonscription unique de Hinda (département du Kouilou) a rencontré, le 30 janvier, ses mandants. Elle a remis des fournitures scolaires aux meilleurs élèves de sa circonscription et a annoncé les projets retenus pour Hinda dans le budget 2014.

Cette rencontre a également permis à Véronique Loembhet de faire le bilan des réalisations dans les différentes localités de sa circonscription, notamment dans les domaines éducatif, sanitaire, social et sportif. Après avoir offert des fournitures scolaires aux meilleurs élèves des dix-huit écoles de sa circonscription, elle a aussi indiqué les grands projets inscrits dans le budget de l'Etat 2014 au profit des populations et des localités de Hinda : la poursuite du projet « Eau pour tous » ; la réhabilitation de la résidence du sous-préfet; la modernisation du centre de santé intégré avec un bloc opératoire ; la construction d'un lycée moderne ; le versement, pour la première fois, d'un milliard FCFA au profit des populations au titre de la redevance superficielle



Véronique Loembhet

(taxe que les sociétés exploitant des mines ou du pétrole payent aux départements où elles sont installées). La députée a aussi passé en revue les accords de par-

tenariat signés entre la République du Congo et la société pétrolière italienne ENI basée dans la circonscription : « Les accords de partenariat entre le Congo et la so-

ciété ENI ont abouti au lancement du projet intégré de Hinda, projet pour lequel la société ENI s'engage, sur la base des cahiers de charge présentés par l'Etat, à faire du dis-

tribuer un Village du millénaire comportant un réseau d'adduction d'eau, l'électricité, des infrastructures sanitaires, d'éducation, des projets agricoles, environnementaux et d'animation sociale », a déclaré Véronique Loembhet.

Pour leur part, Jacques Ngomloemb et Joseph Thimothé Tati, respectivement chef du quartier 1 de Hinda et chef du village de Tekanou, ont émis le vœu de voir les autorités gouvernementales doter la communauté urbaine de Hinda d'un plan cadastral adéquat, d'un véhicule de police et d'une ambulance permettant à ces services d'intervenir plus rapidement dans les localités les plus éloignées. Véronique Loembhet était accompagnée de Jean-Baptiste Thissambou, député de Madingo-Kayes, et d'Élisabeth Mangoko, maire de la communauté urbaine de Hinda, des autorités civiles et militaires locales, des représentants du parti politique MAR, des chefs de villages de la circonscription et de responsables de la société ENI. Un apéritif, dans une ambiance fraternelle et conviviale, a marqué la fin de la cérémonie.

Séverin Ibara

NGOYO

Le député Raymond Isaac Follo communique avec ses mandants

Le compte-rendu des conclusions des sessions budgétaires de l'Assemblée nationale, précédé de la remise de dons divers aux structures éducatives, religieuses et sanitaires de sa circonscription, ont été les principales activités de Raymond Isaac Follo lors de sa 3e descente parlementaire effectuée le 2 février à l'espace Jérémie au CQ 602 Ngoyo Cema.

En présence des cadres du Parti congolais du travail (PCT), de ses collègues députés de Ngoko, de l'Île Mbamou, de Mvouti et de Nzambi, le député de Ngoyo, Raymond Isaac Follo, a évoqué les problèmes qui se posent dans sa circonscription auxquels les pouvoirs publics sont sensibilisés. « Nous entendons chaque jour vos plaintes sur l'état piteux de nos quartiers et l'absence de voies goudronnées à Ngoyo, Nanga, Tchimagani, Tchimbambouka et ailleurs, pour lesquels nous faisons entendre un écho retentissant auprès des pouvoirs publics. L'eau et l'électricité dans certains quartiers tels que Nanga, Côte matève, 11 morts et Ngoyo Cema "la Plage" demeurent encore un luxe », a indiqué le député.

La troisième descente parlementaire de Raymond Isaac Follo a été précédée de la remise de plusieurs dons dans certains centres de santé intégrés, établissements scolaires et églises de sa circonscription. Le CSI de Tchimagani et celui de Mpaka Jean Denis Tchimbakala ont reçu chacun 5 lits et 10 matelas ; la clinique de l'église évangélique de Mpaka a reçu 3 lits et 6 matelas ; le CSI Joséphine Mpemba Safou de Ngoyo a obtenu 14 matelas ; le dispensaire de l'As-



Raymond Isaac Follo

sociation Louzolo Amour a eu 5 matelas ; l'école primaire de Tchimagani et l'école primaire Ernest Bayonne ont reçu chacune 25 tables-bancs. Quant à la paroisse salutiste de Tchimbambouka, l'église de réveil de CCLB à Mpaka 120, la paroisse évangélique de Mpaka, la paroisse Kimbanguiste de Mpaka, l'église catholique de Ngoyo, l'église Lassyste, et l'association Louzolo Amour, elles ont reçu le don de 5 tonnes de ciment.

« L'année 2014 est une année de haute portée politique, avec l'organisation des élections locales et sénatoriales. Vous aurez à choisir les conseillers capables de porter vos préoccupations vitales au conseil départemental et municipal », a renchéri le député avant d'annoncer que la quatrième descente parlementaire aura lieu au quartier 609 Tchivoundou. Autour d'un repas d'amitié, Raymond Isaac Follo a présenté ses vœux de nouvel an à ses mandants dans une ambiance festive agrémentée par un ensemble musical de la place.

Hervé Brice Mampouya

MUTILATIONS SEXUELLES

Les femmes condamnent la pratique

La Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines est observée le 6 février de chaque année pour faire prendre conscience de cette pratique. À Pointe-Noire, aucune activité n'ayant été annoncée par les autorités locales sur cette question, notre journal a effectué, le 5 février, une descente dans les différents quartiers de la ville afin d'en discuter avec les premières concernées.

Le sujet a semblé tabou à certaines jeunes filles interrogées. Par contre, plusieurs femmes ont condamné avec vigueur ces pratiques qui, d'après elles, ne donnent aucun avantage sur le plan de la santé, mais bien au contraire, entravent le fonctionnement naturel de l'organisme féminin.

Les mutilations sexuelles féminines recouvrent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou autre lésion des organes génitaux féminins pratiquées pour des raisons non médicales. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée à éliminer les mutilations sexuelles féminines en une génération et se concentre sur la sensibilisation, la recherche et les

conseils aux professionnels de santé et dans le cadre des systèmes de santé. En effet, ces derniers sont souvent pointés du doigt pour pratiquer ces mutilations, contribuant ainsi à les légitimer et à perpétuer cette pratique.

Les mutilations sexuelles féminines touchent près de 140 millions de filles et de femmes, et plus de 3 millions de filles y sont exposées chaque année dans le monde. Quel que soit leur type, elles sont considérées comme une violation des droits fondamentaux des filles et des femmes.

Pour Louise Bouyika, habitante de Pointe-Noire, il s'agit là d'un crime impardonnable perpétré contre les femmes. « Les mutilations sexuelles féminines sont dangereuses, car

elles sont associées à toute une série de risques à court ou à long terme, aussi bien sur le plan de la santé que sur le bien-être physique, mental ou sexuel de la femme », a-t-elle dit.

Rappelons que les mutilations sexuelles féminines sont peu pratiquées dans la ville de Pointe-Noire. Cependant, avec le rapprochement des frontières et les problèmes d'acculturation des peuples, les autorités locales doivent veiller à mener des campagnes de sensibilisation contre cette pratique qui a des conséquences immédiates et durables sur la santé des femmes, notamment des difficultés lors de l'accouchement qui mettent l'enfant en danger.

Prosper Mabonzo

CIRCULATION ROUTIÈRE

La mairie s'attaque aux véhicules mal stationnés

La cérémonie de lancement de cette opération, placée sous la houlette de Roland Bouiti Viaudo, s'est déroulée le 4 février à la mairie centrale, désormais équipée de moyens matériels.

L'opération, qui concerne tous les usagers de la route, est menée par l'équipe technique de la municipalité de Pointe-Noire en collaboration avec l'unité de circulation routière de la police, la direction départementale des Transports terrestres et la société Adra, spécialisée dans le dépannage et le remorquage. Cette société met à disposition une dépanneuse équipée d'un plateau pouvant supporter jusqu'à deux véhicules de moins de 3,5 tonnes ou un véhicule de plus de 3,5 tonnes. Une démonstration de l'engin a été faite pendant la cérémonie. En outre, la municipalité de Pointe-Noire dispose de 80 pinces à roues

qui permettent d'immobiliser les véhicules en stationnement anarchique ou dangereux pendant 48 heures. Si au bout de ce temps les propriétaires ne se présentent pas, la dépanneuse se charge d'emporter leurs véhicules à la fourrière municipale. Cette opération obéit à l'arrêté 164 du 29 juillet 2009 pris par le conseil municipal et départemental de la ville, interdisant l'occupation anarchique du domaine public par les véhicules. Le mauvais stationnement des véhicules ou l'embarras de la voie publique étant souvent la cause d'embouteillages et même d'accidents, le maire a appelé les usagers de la route à la discipline et à l'utilisation de la chaussée avec une conscience citoyenne, indiquant que l'opération serait menée sans complaisance. « Nous mènerons cette opération avec beaucoup de fermeté pour rame-

ner les usagers de la voie publique à l'ordre », a-t-il indiqué. Des amendes lourdes, à partir de 200 000 FCFA, seront infligées à tout contrevenant.

L'opération concerne aussi les véhicules en panne et abandonnés sur le domaine public : « Nous invitons les propriétaires des véhicules en panne à les enlever du domaine public et à chercher un lieu où les parquer », a averti Jean Ingamba, directeur départemental des Transports terrestres. Les voitures garées dans des lieux de stationnement interdit ne seront pas épargnées d'après le colonel Georges Kilébé. « Il était difficile pour nous de gérer ce problème d'embarras de la voie publique. Maintenant, nous n'aurons plus de difficultés avec ce matériel », s'est-il félicité.

Lucie Prisca Condhet

CINÉMA

Le projet Tozali relève le défi du 7^e art au Congo

Il y a moins d'une année que les réalisateurs congolais décidaient de se grouper autour du collectif Tozali et de se lancer dans une aventure en vue de produire dix films afin de contribuer à la relance du cinéma congolais qui n'était plus que l'ombre de lui-même.

Après plusieurs mois de dur labeur, dix films ont été tournés dans plusieurs registres et présentés à Brazzaville dans une salle pleine à craquer. Curieux, étonnés et satisfaits des résultats du travail des jeunes réalisateurs congolais, les spectateurs ont exprimé des commentaires très encourageants.

«Ce projet est sorti de l'esprit d'une dizaine de réalisateurs. Nous avons essayé de le financer. C'est en tout neuf films qui ont été créés, de 26 minutes chacun, et tous ne sont pas complètement terminés. Ces films seront sélectionnés au prochain festival panafricain de Cannes», a indiqué le directeur de l'Institut français du Congo, Richard MOUTHUY.

Ainsi pour cette première projection, le public a pu suivre notamment Boloko d'Elzevie Touloulou, Dilemne de Liesbeth Mabilia, Le droit d'aimer de Yana Loemba Dhello, Epicuria de Kazer Ori-churi, des films inscrits chacun dans des registres différents, de la fiction au documentaire.

«Je vous remercie d'être venus nombreux et aussi l'Institut français qui a écouté notre appel pour essayer de remonter ce qui existait déjà. Beaucoup de ceux que vous avez vus aujourd'hui ont déjà eu à réaliser des films. On s'est regroupé parce que l'État congolais, il y a un peu plus de trois ans, avait lancé un appel pour relancer le cinéma congolais. C'est resté sur les papiers et on a voulu dire au public et aux autorités que nous existons : Tozali», a ajouté Rufin Mbou.

Sebastien Kamba est le premier cinéaste congolais à louer cette initiative. «Nous sommes en train de vivre ici des moments très importants pour notre cinéma. J'ai commencé à faire des films en 1965 et lorsque je vois ce qui vient de se passer ici, je suis confiant. Au Congo, le cinéma est en pleine évolution. J'adresse mes félicitations à tous les réalisateurs, comédiens qui ont été à une hauteur incomparable», a clamé Sebastien Kamba.

Le projet Tozali, initié par le réalisateur producteur congolais Rufin Mbou, regroupe une dizaine de réalisateurs congolais. Il est né en vue d'apporter une contribution concrète à la politique de relance du cinéma congolais.

Hermione Désirée Ngoma

CAP VERS SIBITI 2014

Déjeuner annuel de l'association Sikozebam

Comme chaque année, le déjeuner de l'association Sibiti-Komono-Zanaga-Bambama et Mayéya (Sikozebam) a été l'occasion de rassembler à Paris les Congolais du département de la Lékoumou.

Heureux hasard du calendrier, le déjeuner de Sikozebam du 2 février, place de Torcy à Paris, a ouvert la dynamique des préparatifs de commémorations de la municipalisation accélérée de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, les 13, 14 et 15 août prochain. Dans son mot d'usage, Chaban-Pierre Goma-Biyot, président de Sikozebam, a souligné qu'ainsi, «en appui à l'État congolais relayé par l'ambassade du Congo en France, et au soutien de Marc Mapingou, natif de Sibiti, les ressortissants des cinq districts du département étaient sur le pont.» Et de poursuivre: «J'adresse mes remerciements à tous les Congolais, la plupart représentés ici par leurs présidents d'association respectifs. Grâce aux efforts de tous, nous réalisons des projets viables dans le domaine de la santé et de l'éducation en faveur des populations congolaises.»

Une implication voulue et souhaitée par les membres de l'association Sikozebam Pour Marc Mapingou, natif du département, au-delà du concept de la municipalisation accélérée, le 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo doit être une fête

de liesse populaire dans l'esprit de paix: «J'adhère à l'idée de soutenir cet élan patriotique qui doit nous mettre sur l'orbite d'un Congo apaisé: une paix gravée dans le cœur des hommes et des femmes». Et de conclure: «Il appartient aux populations de la Lékoumou de saisir cette occasion pour prouver l'ancrage dans la paix.»

Cet état d'esprit d'appartenance à la nation est très fort, comme en témoignait la présence de nom-

kessi de l'association Congolais du monde ou des personnalités de la diaspora comme Franck Kandot, Roch le Prince Okouélé ou Laurent Cuddy.

Précisons que Sikozebam, créée en 2005, est une plate-forme de la diaspora de la Lékoumou. Domiciliée au Blanc-Mesnil, dans la banlieue parisienne, elle a pour but d'assurer une assistance et une solidarité entre ses membres. Les adhérents se rencontrent chaque



Pierre-Chaban Goma-Biyot, président de l'association Sikozebam, et Marc Mapingou, membre bienfaiteur, lors du repas annuel 2014

breuses associations de Congolais de l'étranger. Parmi les responsables de la société civile, citons Corine Marteau du Comité de pilotage à l'étranger de Sibiti 2014, Arrauh G. Massala-Pinda de Sadema, Arlette Loukakou de l'association Bana Brazza, Jean-Gérard Mabondzo de l'association Credo, Célestin Sounda de Moumvouka Congo, Jean-Aimé Dibakana Man-

premier dimanche du mois dans une des salles de la paroisse Saint-Denis-de-la-Chapelle, dans le 19^e arrondissement de Paris (métro Max-Dormoy). L'association vit une mutation. Son nouveau défi porte sur la participation, avec les sages du département d'origine et les institutions congolaises, aux projets à réaliser pour Sibiti 2014.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

La fédération dans la dynamique des élections transparentes

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) souhaite que les prochains scrutins au sein de la structure ainsi que dans les autres organismes qui lui sont affiliés ne soient pas entachés de fraudes.

Le comité exécutif de la Fécofoot a entériné, le 5 février à Brazzaville, un certain nombre de dispositions liées notamment aux différentes élections à venir. Il s'agit en l'occurrence du Code électoral de cette structure. Ce document prévoit la mise en place d'un comité chargé de la préparation des élections, outre les autres organes habilités, dont une commission électorale et une commission de recours. Le comité exécutif a, par ailleurs, proposé les membres des dites commissions conformément aux conclusions de la réunion d'urgence du 7 janvier dernier. L'ensemble des propositions validées lors de la réunion du bureau exécutif de la Fécofoot sera soumis à l'assemblée générale du 20 mars. Ce processus fait partie des exigences contenues dans les statuts

renouvelés de la Fécofoot. Pour rehausser le niveau de la prochaine saison sportive, la fédération a promis d'appliquer rigoureu-

sment les dispositions contenues dans le règlement pour l'octroi des licences. À ce propos, l'obligation est faite aux différents clubs de si-

gner les contrats avec les joueurs, les entraîneurs de troisième degré, les secrétaires généraux et les médecins. La commission nationale des arbitres a été remaniée. Les nouveaux ont été nommés. L'arbitrage, rappelons-le, a faussé nombre de résultats lors de la saison écoulée. Cette fois, les arbitres devraient objectivement jouer leur partition dans la réussite du Championnat national d'élite 1, saison 2013-2014, qui débutera officiellement le 14 février. Clôturant les travaux, le président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono, a exhorté les membres du comité exécutif à se mettre au travail pour la réussite du prochain championnat national. Il n'a pas manqué de souhaiter bon vent à l'ensemble des clubs congolais qui entreront en compétition africaine ce week-end. Il s'agit des Diables noirs et de l'AC Léopards pour la ligue des champions; du Club athlétique Renaissance Aiglon et FC Kondzo en Coupe de la CAF Orange.



L'un des membres de la Fécofoot lisant le communiqué final

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Congolais de la diaspora en Europe

Annoncé du côté de Rennes, de Malaga et de plusieurs formations espagnoles, Thievy Bifouma a finalement mis le cap sur l'Angleterre. C'est précisément à West Bromwich Albion, actuel seizième de Premier League. En froid avec la direction de l'Espanyol Barcelone, qui lui reprocherait, selon la presse espagnole, une vie extrasportive parfois agitée, l'ancien Strasbourgeois avait vu son statut se détériorer en Catalogne: revenu de prêt à Las Palmas après une belle saison, il avait prolongé son bail durant l'été. Alors que l'on imaginait qu'il débute la saison comme titulaire, il est resté cantonné à un rôle de remplaçant de luxe (11 apparitions mais seulement deux comme titulaire avant la trêve, 3 buts aux 1^{re}, 2^e et 8^e journées).

Alors que l'Espanyol privilégiait, à l'origine, un transfert sec, ce qui a fait achopper la piste rennaise, c'est donc dans le cadre d'un prêt de six mois que l'attaquant de 21 ans rejoint West Bromwich Albion. Qui prendra en charge l'intégralité du salaire du joueur (500.000 euros) et s'acquittera de 100.000 euros de frais de prêt (chiffres fournis par le site officiel du club anglais)?

Camille Delourme